

Télégramme envoyé le 11 juillet 1923 à midi.

FREMULIER.

AMSTERDAM.

Prière soigner Neufchâtel. Lettre suit pour convenir
envoi Bruxelles. Salutations.

Fierens-Gevaert.

MUSEE ROYAL
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

CABINET DU
CONSERVATEUR
EN CHEF

Bruxelles, le 11 juillet 1923.

*Aux membres de la section
des peintures*

Mon cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le Musée de Bruxelles s'est fait adjudger hier, à la vente chez MM. Müller et Cie, à Amsterdam, le portrait de femme de Neufchâtel dit Lucidel, pour la somme de 7.500 florins (sans les frais, 10 %)

La série des sept panneaux de Goswyn van der Weyden, scènes de la Vie de Sainte Eymonne, a été vendue 100.000 florins (sans les frais); la Vierge et l'Enfant par van der Goes 25.000 florins (sans les frais). Les panneaux de Tongerloo ont été acquis par la firme Cassirer à Berlin, le tableau de van der Goes par Mr Kleinberger.

Croyez, cher Collègue, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

Membre de la Section d'Art Ancien de la Commission
directrice du Musée Royal des Beaux-Arts,
BRUXELLES.

Bruxelles, le 11 juillet 1923.

*1 annee pour
M. W. de la
M. de la*

Monsieur le Ministre,

Comme suite à ma lettre du 5 juillet courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que le Comité des Accroissements de l'art ancien et moi-même nous sommes rendus à Amsterdam pour la vente des tableaux primitifs flamands qui a eu lieu hier 10 courant chez M^{rs}. Muller et Cie.

Le Musée de Bruxelles a pu se faire adjudger le Portrait de femme par Neufchâtel dit Lucidéal, au prix de 7.500 florins (sans les frais : 10 %).

Vous voudrez bien, Monsieur le Ministre, ratifier cet achat.

Etant données les fluctuations du change, je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien demander à votre Collègue des Finances une traite au cours le plus favorable pour les deniers de l'Etat, de 7.500 florins plus 10 % pour les frais de vente, soit de 8.250 florins P.B.

Les sept panneaux de Goswyn van der Weyden, Scènes de la vie de Sainte Dymphne ont été acquis par la firme Cassirer à Berlin, pour la somme de 100.000 florins (frais non compris). Le tableau

A Monsieur NOLF,
Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

Vierge et l'Enfant par van der Goes, par M. Kleinberger, pour la somme de 25.000 florins (sans les frais).

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

P.S. J'adresse par le même courrier à M. le Chef de Cabinet, une note lui indiquant nos possibilités financières et la manière de procéder à la liquidation de cette affaire.

·MVSEE·ROYAL·
·DES·BEAVX·ARTS·
·DE·BELGIOVE·

achat d'un Portrait de femme
par Van Dyck et Lucien
à l'œuvre Müller - Amsterdam
lequel

Note pour M. Wouters, chef de Cabinet.

Le disponible du crédit des acquisitions
en 1923 s'élève à 57.900 Frs
Le reliquat du "Fonds Weber" est de 15.450 Frs
Total 73.350 Frs

Le tableau a été adjugé à 7.500 Fl. B. B.

Frais de vente 10% 750

8.250 Fl. P. B.

En calculant le Fl. au taux de 8.40 Frs (cours le
plus élevé atteint ces derniers jours - (aujourd'hui
qui il est redescendu à 787,50 fr) le prix d'achat
en frs belges ferait de 69.300 frs.

La traite peut donc être émise au moyen des fonds
immédiatement disponibles.

Bruxelles, le 11 juillet 1923.

Voyage à Amsterdam en vue
de la vente du 10 juillet 1923.

Départ le 8 juillet, retour le 9.
2 journées et une nuit. J'ai un
abonnement de chemin de fer jusqu'à
la frontière. J'ai payé le flouin 8 frs. 30.

E. Verlaet

330f

2 à 37.50	75
1 = 18.75	18.75
	93.75
	179.28
	<u>273.03</u>

Amsterdam

Bruxelles II juillet

Monsieur le Chef de gare

Le mardi 10 juillet, M. Fierens-Gevaert conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts a remis en sortant de la gare son coupon de service de 1^e classe sans en avoir détaché et conservé le talon de contrôle pour l'administration des Beaux-Arts. M. Fierens-Gevaert venait d'Amsterdam et son coupon de service était valable de Eschen à Bruxelles. Le service général de la comptabilité réclame le talon du coupon. Nous vous serions bien obligé de nous le renvoyer par retour du courrier s.v.p.

Veuillez agréer, Monsieur le chef de gare, l'assurance de notre considération distinguée

comptable

A Monsieur le Chef de gare
de Bruxelles Midi.

Amsterdam

Bruxelles II juillet 1923

Monsieur le Chef de gare

Dimanche dernier 8 juillet, M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée a remis à votre guichet un coupon de service de 1^e classe. M. Fierens-Gevaert venait de Bruxelles midi et se rendait à Amsterdam. Le service de la comptabilité réclame le talon du coupon de service M. Fierens-Gevaert ayant omis de le demander au préposé au contrôle, nous vous serions bien reconnaissant de nous le renvoyer par retour du courrier s.v.p.

Veuillez agréer, Monsieur le chef de gare, l'assurance de notre considération distinguée.

comptable

A Monsieur le chef de gare de Eschen.

HOTEL DE L'EUROPE
AMSTERDAM

Donner v. d. 4001

Lundi.

Vente
(Amsterdam)

Mon cher Collègue,

Comme il fallait décliner
les noms et qualités pour avoir
des places réservées, nous y
avons renoncé. Mais il sera
prudent, sans doute, de ne pas
se présenter trop tard à la salle
de vente - mettons vers 10 1/2 h.

Il est donc entendu que
vous agirez pour le Musée de
Bruxelles tandis que nous
nous occuperons exclusivement
de l'acquisition qui nous intéresse.

A demain, j'espère, et bien
à vous,

P. Melmann

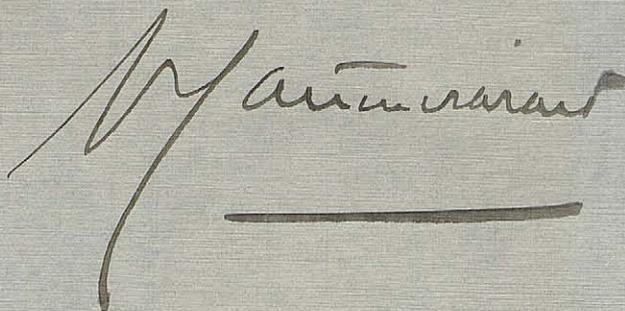
137, CHAUSSÉE DE CHARLEROY
BRUXELLES

le 6 juillet 1923

Cher Monsieur,

Je vous prie, ainsi que nos collègues du Comité des Accroissements de la Section d'Art Ancien, de vouloir bien m'excuser de ne pas pouvoir vous accompagner lundi à Amsterdam pour l'examen de la collection mise en vente chez Muller et Cie. Divers devoirs me retiendront à Bruxelles ce jour-là.

Veillez agréer, cher Monsieur,
l'expression de mes sentiments dévoués.



Monsieur Fierens-Gevaert
Conservateur en Chef
Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique
rue du Musée
Bruxelles

Bruxelles, le 5 juillet 1925.

Mon cher Collègue,

Nous avons appris que votre Musée a l'intention d'acquérir certains tableaux qui passeront en vente chez Müller à Amsterdam mardi 10 juillet.

Une délégation du Musée de Bruxelles se rendra à cette vente; elle ira examiner les tableaux lundi 9 courant à 10 heures du matin dans la salle des ventes, Doelenstraat. Je serais heureux de pouvoir vous rencontrer (sinon le représentant de votre Musée qui assistera à la vente).

Voulez-vous me dire par retour du courrier si je puis compter vous voir à Amsterdam (ou votre délégué) avant la vente, et ce lundi matin à 10 heures, au local de l'Exposition.

Croyez, mon cher Collègue, à mes meilleurs sentiments.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur P. BUSCHMANN,
Conservateur du Musée des Beaux-Arts,
ANVERS.

Bruzelles, le 5 juillet 1923.

Monsieur et cher Collègue,

En suite de la réunion d'hier du Comité des accroissements de l'art ancien, il a été décidé que celui-ci se rendra à Amsterdam pour examiner les tableaux des collections château de Nyenrode, Jondhor Six van Fromade, etc. qui seront vendus chez Frederik Miller et Cie Mardi 10 juillet courant.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien vous trouver au local de l'exposition de cette vente (Loelenstraat 16-18) lundi prochain 7 juillet à 10 heures du matin.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

Membre du Comité des accroissements de la Section
d'art ancien de la Commission directrice du Musée
Royal des Beaux-Arts.

Bruxelles, le 5 juillet

PERSONNELLE ET CONFIDENTIELLE.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à ma lettre du 26 juin et à l'entretien que nous avons eu hier après-midi en votre Cabinet, j'ai l'honneur de vous confirmer que le Comité des Accroissements de l'Art ancien, composé de MM. Carton de Wiart, Hulin de Loo et Verlant, - et moi-même, nous nous rendrons à Amsterdam pour la vente de tableaux primitifs flamands qui aura lieu chez MM. Müller et Cie le 10 juillet courant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

* Monsieur Wolf,

Ministre des Sciences et des Arts,

BRUXELLES.

Cher Monsieur Barthelemy

Merci de l'hospitalité que vous m'avez bien voulu m'accorder à Bruxelles pendant ces quelques jours et merci de votre sollicitude pour mon état de santé.

Les quelques lettres que vous me signalez dans les "Reverberations" ne sont pas des lettres, mais je suis tout disposé de profiter de l'occasion qui s'offre pour faire signer les petits suppléments constatés. Je vous donne donc quelques conseils pour faciliter le travail de rédaction ou la pratique que vous jugerez la plus utile à se prescrire des soins nécessaires.

Je suis certain que sous votre surveillance, le travail sera bien fait et que je pourrai avoir tous mes appointements

quant à la Compétence des assistants - Veuillez lui recommander en même temps, de ne pas trop s'absenter de la note!

Les sommes en plein paiement - Ceci confidentielle - pour remplir les fonds nécessaires qui doivent nous permettre de reprendre les 7 jours de la période de 10 jours de la période, par conséquent pour les dépenses de l'Etat, la Ville et les particuliers - Les sommes devant intervenir chez vous pour ces têtes.

La initiative de l'Etat requiert est prise par l'Etat, la Ville et les particuliers - Les sommes devant intervenir chez vous pour ces têtes.

La initiative de l'Etat requiert est prise par l'Etat, la Ville et les particuliers - Les sommes devant intervenir chez vous pour ces têtes.

Quel succès pour l'Etat, si nous parvenons à faire tenir tout dans le pays de la période pour ces têtes.

Dans huit jours nous serons fixés.

Je termine ma lettre en
vous remerciant de l'envoi
de votre notice "à propos de la
dernière des Vallois".

Cette lecture m'a été
- très intéressante. Je m'en souviens.

Dans l'ouvrage de M. de Sainct-
de-la-Beche, qui fut votre oncle
pendant à Rome en 1804 lors
de l'organisation de l'Exposi-
tion des Tyck, nous ne
nous souvenons pas qu'il ait
aussi cherché à intéresser à
l'histoire de l'art.

Adieu, avec tous vos
vœux à bien cordialement
à vous,

E. Choisy.

Bruxelles, le 2 Juillet 1925.

Monsieur,

Nous avons été avisés par le Ministre de ce que l'acquisition des panneaux de Tenperloo serait poursuivie par un groupe d'inversois qui a réuni les fonds afin de les offrir au Musée. En conséquence, il y aurait lieu de transmettre de nouvelles propositions relatives aux 2 autres œuvres que la Commission estime désirables pour le Musée de Bruxelles; le Comité des accroissements (art ancien) se réunira donc le mercredi 4 juillet à 3 heures, au Musée Ancien, afin de prendre une décision qui sera communiquée au Ministre avant le départ de M. Pierson-Devaert pour Amsterdam.

Agréez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués et dévoués.

Le Conservateur-adjoint,

Membre du Comité des accroissements de la Section
d'art ancien,
BRUXELLES.

Vendredi

29 juin

M. van der
}
cher conservateur en chef.

Hier, en allant reporter à M. Daxhellet
de l'affaire Jacoboff (il attend
pour rejeter son avis favorable que
notre lettre Soc. des B. A. lui
soit renvoyée par le Ministre "étranger",
la lecture de nos arguments) —
J'ai vu Cornette qui fit allusion
négligemment aux Mémoires anversois
qui ont réuni des fonds pour
acquiescer les parrains de Tongerlo.
J'ai protesté contre cette façon
indirecte d'être méformé par "le
Directeur des Beaux-Arts d'Anvers"
(Daxhellet dixit!) et le risque

que le Ministre de Bruxelles se trouve
désarmé sans le savoir, et dans
la salle même de la vente —
faute d'entente préalable. Mais
aujourd'hui, nous avons été courtois
par M. Wauters, chef du cabinet, j'
n'y suis rendu avec De Meuter, porteur
de catalogues Muller et de l'état
de crédit; on nous a fermés par Anvers
la marche pour Tongerlo, —
tant mieux car "l'esprit de clocher"
et la Cornette lui est étranger! —
que la réponse à votre message
au Ministre le dira, et donne
son avis quant aux 2 autres volumes;

que le Ministre a entendu dire
que le Van der Gies n'était pas
bon... Enfin mes travaux demandent
cette réponse relative à votre message
d'Amsterdam: nous avons des numéros
pour que Tongerlo hors de justice
pour nous, au dit les cent-cinquante
livres, et nous plus de livres, plus
de 2 autres numéros, — séparés, ou
cumulés? Vous aviserez, s'il faut
répondre aux des Comités des accrussements,
en présence de cette situation nouvelle.
En sortant, je me suis enquis de
Jacobsz et j'ai écrit (au nom
de la Soc. des B. A.) pour l'achat
ou le renvoi à M. De Meuter pour avis.
M. Wauters n'objecte que faiblement: les

artistes belges ne pensent-ils pas qu'ils
achètent trop à des étrangers? J'ai regardé
par le verre qui les ont exprimés au
Cercle, la tradition constante d'acquies
des œuvres d'artistes à nos Salons,
et l'avis conforme des conservateurs du
Musée avec qui de la section moderne;
espérons donc un revirement. — Un
groupe de journalistes suisses sont ici,
que j'ai accompagné dans les salles.
La Bibliothèque est fréquentée ces
jours-ci par M. M. Donnet, et
Cuvillier, l'archiviste général; sur
les musées augmentés!

Adieu chère ma hôte, de votre
dévot

Baudouin

Bruxelles, le 26 juin 1923.

PERSONNELLE ET CONFIDENTIELLE

Monsieur le Ministre,

La Commission directrice (Section de l'Art Ancien) a estimé qu'il y ~~avait~~^{aurait} pour le Musée de Bruxelles le plus grand intérêt à acquérir à la vente qui aura lieu chez M. Fréd. Muller et Cie à Amsterdam, le 10 juillet prochain, l'une ou l'autre des œuvres indiquées ci-après :

La Vierge et l'Enfant par Hugo van der Goes.

La série des sept tableaux peints pour l'abbaye de Tongerlo et représentant des scènes de la Vie de Sainte Dymphne, par Goswyn van der Weyden.

Portrait de femme par ^{de Neufchâtel dit} Lucidél.

Nous ne possédons dans nos collections pourtant si riches en tableaux primitifs aucune œuvre de van der Goes dont les tableaux connus sont d'ailleurs extrêmement rares. Nous n'avons pas non plus de tableau de ^{de Neufchâtel dit} Lucidél, et le portrait qui passera en vente, au dire de M. Hulin de Loo qui a vu la collection, est l'un des plus beaux du maître. Il serait superflu d'insister sur l'intérêt tout particulier qu'offre pour nous l'ensemble des sept panneaux de Goswyn van der Weyden.

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts,
10 rue de la Loi,

BRUXELLES.

La Commission a estimé que l'on pourrait consacrer 200.000⁰⁰ francs à l'achat du van der Goes, 300.000 francs à l'achat des van der Weyden et 100.000 francs à l'achat ^{Neufchâtel dit} du Lucidel.

Des membres de la Commission directrice se sont offerts à réunir les fonds nécessaires pour permettre la liquidation immédiate de ces acquisitions, dont la dépense serait en très grande partie imputée sur les crédits de l'année prochaine, le disponible sur les crédits de 1923 n'étant plus suffisant.

Il est inutile d'attirer votre attention sur le caractère strictement confidentiel de la présente.

La Commission directrice m'a délégué pour la représenter à cette vente. J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien me faire savoir que vous approuvez cette mission.

Le Conservateur en chef,

MUSEE ROYAL
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

x Comme pour la France ^{23.6.23}

x x non.

Mon cher Bolle -

i M. Fierens-Gevaert part pour la Hollande (Amsterdam)
au début de juillet. Quelles sont les formalités pour
le coupon de chemin de fer. un mot d'explications prati-
ques s.t.p. x

2 Les crédits supplémentaires pour 1921 ne sont-ils
pas encore votés et payables x x

E. S. V. P.

Tout devrais
être réglé

Mon cher .

Il va en Hollande etc. alors ~~si tel~~
il prend un billet forfaitaire d'ici à la
frontière, un autre pour le retour.

Le voyage en Hollande lui sera remboursé
comme si les billets forfaitaires
qu'il y avait pris.

Voyez ce que vous avez fait pour
Paris.

Paul

Essen - Amsterdam

Conseil d'administration des Amis des Musées.

Extrait du procès-verbal de la séance du 26 mars 1912, chez M. Beernaert, Président.

"M. A. J. Wauters fait rapport au sujet de panneaux provenant de l'abbaye de Tongerlo,"
"se trouvant chez Muller à Amsterdam. Le prix de 200.000 francs demandé lui paraît "
"beaucoup trop élevé, à raison de la valeur secondaire des tableaux."

Voyez L'art ancien dans les Flandres
Gand 1913
pour reproductions et notes.



Note pour le Secrétariat

Voyage à Amsterdam
pour y examiner la série
de peintures attribuées à
Johann Vander Weyden,
à la demande de la Com-
mission des Musées.

19 et 20 mars 1912.

A. Wauwry

5212/39
Pannou
expédié le 11.4.12

29 mars 1912

5212/39

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous prier de bien vouloir faire liquider au profit de M.A.J. Wauters le montant de l'état ci-joint en double, destiné à couvrir les frais de voyage qu'il a entrepris à Amsterdam à la suite de votre dépêche n° 14180 du 25 mars 1912.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directeur

Le Secrétaire

Le Président

Monsieur Poulet

Ministre des Sciences et des Arts

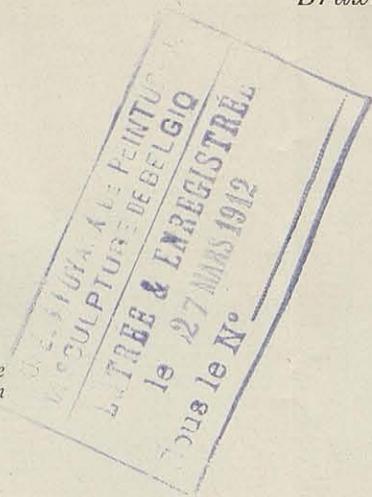
MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 25 mars 1912.

N^o 14180.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

~~ANNEXE~~



Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 12 de ce mois, n^o 5212.39, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ratifie la mission dont votre Commission a chargé M. A. J. Wauters.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture
et de Sculpture, à Bruxelles.

expédié le 14-3-12

5212-139

12 mars 1912

Messieurs le ministre

Vous avons l'honneur de vous faire connaître
que notre collègue ^{de laque} M. A. V. Wauters
partira à l'examen de peintures provenant
de l'abbaye de Tongerloos et se trouvant
actuellement à Amsterdam. ~~Les~~ Ces peintures
représentent l'histoire de St. Dymphne et sont
attribuées à ^{Joachim} ~~Go~~ van der Weyden. Nous
espérons que vous voudrez bien approuver
la mission confiée à M. Wauters et
vous prions M. le ministre de vous
le remercier - Le prie.

P.S.

12 juillet 1929.

Cher Monsieur,

Conformément à ma communication téléphonique de ce matin, je vous prie d'examiner, à la salle des Commissions, un tableau de Corneille De Vos " Portrait de Femme " que nous venons d'acheter et qu'il conviendrait de nettoyer. Il conviendrait simplement pour le moment de faire une proposition de nettoyage et une soumission de prix.

Lorsque vous viendrez, je voudrais vous montrer également une photographie au rayons X. de la Vierge et l'Enfant, de Van der Goes, dont nous voudrions enlever le concombre. Sur la photographie on ne sait pas voir exactement ce que porte l'Enfant Jésus en main. Le tableau a été tellement tripoté à cet endroit que la photographie ne permet pas de voir.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Van der Veken

rue André Fauchille,

Woluwe.

Van der Goes

Bruxelles, le 9 janvier 1925

Messieurs,

Je me permets de vous retourner ci-inclus l'extrait de notre compte-courant chez vous au 31 décembre 1924 en vous priant de bien vouloir noter l'observation suivante: La somme avancée personnellement par M. Philippson, membre de la Commission du Musée afin de réaliser l'achat d'un tableau de Hugo van der Goes, se montait avec les intérêts au 1er juillet 1924 à 106.617 francs; en vertu du contrat intervenu le 6 août entre MM. Philippson et H. Wauters d'une part, le conservateur en chef agissant au nom et avec l'approbation du Ministre des Sciences et des Arts d'autre part, le remboursement à opérer par l'Etat était porté à la somme de 213.500 francs, soit 106.750 francs pour chacun des cédants. La remise de cette somme effectuée en votre faveur par le Ministère des Sciences et des Arts a eu lieu le 20 septembre. C'est le délai normal, soit 6 semaines environ, entre la reconnaissance signée par M. Philippson que l'Etat lui était redevable de la somme de 106.750 francs et le moment "effectif" du versement de la dite somme par le Trésor. Nous ne percevons pas la possibilité d'introduire vis-à-vis du crédit des achats du Musée, une demande tendant au remboursement d'intérêt pour ces quelques semaines - la période écoulée du 1 juillet au 6 août devant en tout cas en être exclue, ce que le mécanisme ordinaire de vos comptes-

Messieurs F.M. Philippson et Cie,
rue de l'Industrie, 44
BRUXELLES.

courants ignore^{aient} ~~nt~~, naturellement. Voulez-vous avoir l'obligeance
d'examiner l'affaire à ce point de vue et nous dire si nous sommes
autorisés à la considérer comme terminée?

Agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les plus
distingués.

Le Conservateur en chef,

F. M. Philippson & C^{ie}

Bruxelles, le 20 septembre 24

QR.

5560

~~Fauter~~

Société Royale des Beaux Arts

BRUXELLES

Messieurs,

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous renvoyer la lettre que nous vous avons adressée hier par erreur, ayant trait à une remise de Frs. 106.750.-- qui ne vous concerne pas.

Nous vous en remercions d'avance & en nous excusant du dérangement occasionné, nous vous présentons, Messieurs, nos salutations distinguées.

F. M. PHILIPPSON & C^{ie}

S m

[Signature]

F. M. Philippson & C^{ie}

Bruxelles, le 20 septembre 24

QR.

Musée Royal des Beaux Arts

Bruxelles.

Messieurs,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre
--- du --- et de vous faire savoir que nous avons
passé dans votre compte chez nous les écritures suivantes :

à votre **Crédit**

	FRS.	CTS.
Remise effectuée en votre faveur par le Ministère des Sciences & des Arts E/v valeur 20 septembre	106.750	--

5 4
4
Veuillez en prendre note et agréer, Messieurs..... nos
salutations distinguées.

F. M. PHILIPPSON & C^{ie}

MEMORANDUM

LE 9 septembre 1924

DE F. M. PHILIPPSON & C^{IE}
BRUXELLES

Au Musée Royal des Beaux Arts

Comptabilité.

Bruxelles.

Messieurs F. M. Philippson & Cie présentent leurs salutations distinguées
au Musée Royal des Beaux Arts
et le prient de vouloir bien leur faire parvenir, le plus tôt possible,
dûment signé, le bulletin d'approbation de l'extrait de son compte courant
chez eux, arrêté au 30 juin dernier, ce bulletin leur étant nécessaire
pour leur contrôle.

Ils l'en remercient d'avance.

106612
2
105254

Bruxelles 12 août 1924

Cher Monsieur Philippsen.

En réponse à votre lettre du 11 et laissez moi vous rassurer immédiatement en vous disant que ce n'est pas une quittance que vous avez signée mais une déclaration de paiement par laquelle vous reconnaissez que l'Etat vous est redevable d'une somme de 213.500 frs .

Le budget du Ministère des Science et des Arts vient d'être voté. Cette formalité étant accomplie ,vous ne tarderez pas à être remboursé de la somme avancée. Déjà le contrat est signé par le Ministre, et enregistré. Encore quelques formalités administratives à régler.

Je vous exprime à nouveau mes bien vifs remerciements pour votre généreuse intervention dans l'achat de la "Vierge et Enfant "de Van der Goes et vous prie de me croire votre bien dévoué

conservateur en chef

A Monsieur Philippsen.
Membre de la Commission directrice du
Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

F. M. Philippson & C^{ie}
17

Bruxelles, le 11 août 1924

Monsieur le Conservateur en Chef

Le 18 juillet dernier, à la demande de M^r Pierre Bautier, Conservateur adjoint, je lui ai fait parvenir les quittances revêtues de ma signature pour toucher la somme que M^r Wouters et moi, avons avancée pour l'achat du tableau "Vierge et Enfant" de Hugo van der Goes.

La quote part me revenant dans cette somme s'élève à plus de 100.000 frs. Comme, jusqu'à présent, je n'ai pas encore reçu avis du versement de ce montant, je vous serais bien obligé d'insister auprès de l'État pour que la dite somme me soit versée le plus tôt possible.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'expression de mes sentiments très distingués.

Il est peu admissible que l'on délaisse une quittance de versement que l'on ne reçoit pas

Monsieur Pierens-Gevaert

Conservateur en Chef du Musée Royal
des Beaux-Arts de Belgique

9, rue du Musée

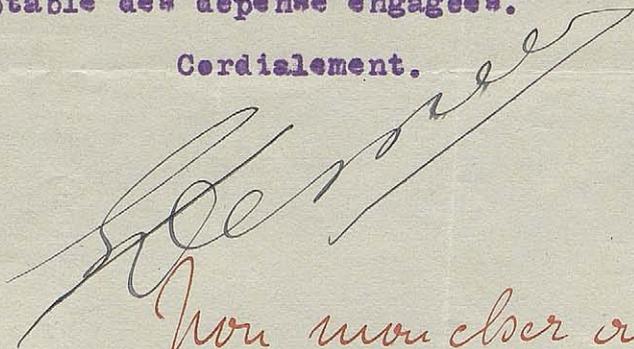
Bruxelles

8 août 1924

Mon cher Belle

Voici la déclaration de paiement pr
le tableau de Vander Gues tu voudras bien
mettre la date lorsque tu connaîtras celle
à la quelle les pièces aura été soumises au
comptable des dépenses engagées.

Cordialement.



Mon mon cher ami

Vous vous contentez de retourner et la
Cour des comptes si minutieuse pour
ces choses lui renverra sûrement

Je ne puis m'engager dans cet
affaire

Bien à vous
Belle

8 août 1924

Mon cher Belle

Voici la déclaration de paiement par
le tableau de Vander Goss tu voudras bien
mettre la date lorsque tu connaîtras celle
à la quelle les pièces aura été soumises au
comptable des dépenses engagées.

Cordialement.

8 août 1924

Urgent

Mon cher Belle

Voici le contrat en trois exemplaires
enregistré. Il me faudra un exemplaire
pour le dossier lorsque toutes les formalités
administratives aurent été accomplies
Tu recevras demain les déclarations de
paiement .

Salutations cordiales

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

N°

Bruxelles, le 5. 8. 1924

Mon cher Soumette

si Soumette sans formalité
d'enregistrement et me
retourner d'urgence

Merci est bien à toi

Boedel

P.S. Les deux déclarations ci-jointes
en retour doivent être reconnues
elles ne peuvent être datées antérieurement
ou visa du comptable des D. E.

Fauvel

19 juillet 1924

Cher Monsieur le Directeur

Pour aller au plus vite voici les documents relatifs au Van der Gees. Il faudra faire approuver le contrat par M. le Ministre et le faire engager par Pinchart. Pour ce moment là espérons que le budget sera voté.

Croyez cher Monsieur le Directeur, à mes sentiments les plus distingués et dévoués

S

Fauvel

7 annexes

F. M. PHILIPPSON & C^{ie}

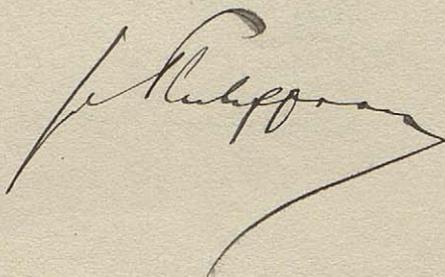
BRUXELLES

Le 18 juillet 1924

Cher Monsieur Bautier

J'ai bien reçu votre lettre d'hier
et m'empresse de vous restituer les docu-
ments qui y étaient joints, revêtus de ma
signature.

Recevez, cher Monsieur Bautier, l'as-
surance de mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'F. M. Philippson'. The signature is fluid and cursive, with a long, sweeping underline that extends to the right.

Monsieur P. Bautier

Secrétaire de la Société des Amis des
Musées Royaux de l'Etat

9, rue du Musée

Bruxelles

Bruxelles 17 juillet 1924

Cher Monsieur Philippson

Des instructions viennent de nous parvenir pour la liquidation de la somme que vous avez bien voulu, avec votre collègue M. Wauters, mettre à notre disposition, en vue de l'achat du tableau Vierge et Enfant par Hugo van der Goes.

Je vous demanderai de vouloir bien me renvoyer les deux documents ci-joints en trois exemplaires, dûment signés.

Veuillez agréer, Cher Monsieur Philippson, l'expression de nos sentiments bien distingués

Ir le Conservateur en chef

Le conservateur-adjoint

HENRI WAUTERS

26, BOULEVARD BISCHOFFSHEIM

TÉLÉGRAMMES : HENTERGIE-BRUXELLES

TÉLÉPHONES : 119.29 ET 210.63

ADRESSE PRIVÉE : 46, AVENUE JEANNE

TÉLÉPHONE : 355.26

BRUXELLES, LE 14 Juillet 1924

Monsieur Pierre Bautier,

Conservateur-Adjoint du Musée Royal
des Beaux-Arts de Belgique, rue du Musée, E/V

Mon cher Bautier,

J'ai bien reçu votre lettre du 10 ct. comme suite à laquelle je vous retourne, dûment signés par moi les deux documents en trois exemplaires que vous m'avez fait parvenir.

Croyez, mon cher Bautier, à mes sentiments les meilleurs.

Henri Wauters

6 annexes

10 juillet 1924

Cher Monsieur Wauters

Des instructions viennent de nous parvenir pour la liquidation de la somme que vous avez bien voulu ,avec votre collègue M. Philippson mettre à notre disposition, en vue de l'achat du tableau Vierge et Enfant par Hugo van der Goes

Je vous demanderai de vouloir bien me renvoyer les deux documents ci-joints en trois exemplaires , dûment signés.

Veillez agréer, cher Monsieur Wauters , l'expression de nos sentiments bien distingués

Pr le Conservateur en chef
Le conservateur -adjoint.

M

A M. Henri Wauters
Membre de la Commission directrice
du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique.

Van der goet
5560

Contrat.

Entre Messieurs F. Philippson et Henri Wauters, banquiers domiciliés à Bruxelles: le premier rue Guimard n°18 le second avenue Jeanne 46, d'une part

Et M. Fierens-Gevaert conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique, d'autre part. Ce dernier agissant au nom et avec l'approbation du Ministre des Sciences et des Arts.

Il a été arrêté et convenu ce qui suit:

MM. Philippson et Wauters déclarent céder au Musée Royal des Beaux-Arts pour la somme de deux cent treize mille cinq cents francs un tableau de Van der Goes, Vierge et Enfant, provenant d'une vente Muller à Amsterdam.

Le paiement sera fait selon l'usage à raison d'une moitié de la somme pour chacun des cédants. Le compte chèque de M.F. Philippson porte le n° 5805, celui de M.H. Wauters, le n° 94293.

Fait à Bruxelles le 1^{er} juillet 1924, en triple exemplaire.

Henri Wauters
F. Philippson

Enregistré à Bruxelles A.J.P.
le 6 août 1924 Vol 16.F.7.C.14
Gratis

Le Receveur (illisible)

visé le 13-8-1924

684

Fierens Gevaert

(le) P. Pinchart

Approuvé
Le Ministre des Sciences et des Arts

Ruy

Les soussignés déclarent qu'il leur est dû ,chacun pour moitié ,
la somme de deux cent treize mille cinq cents frs pour cession ,au
Musée royal des Beaux-Arts de Belgique d'un tableau Vierge et Enfant
par Hugo van der Goes.

Bruxelles le 1^e juillet 1924.

M. F. Philippon

M.F.Philippon ,comptechèque postal n°5805

M.H.Wauters Id Id n°94293.

P. Cereus

Vu et certifié pour véritable à la
somme de deux cent treize mille cinq cents frs.
Le Conservateur en chef.

P. Cereus

30
W

F. M. PHILIPPSON & C^{ie}

Bruxelles, le 30 Juin 1924

1 lieu traité
n° 602

Musée Royal des Beaux-arts de Belgique,
Bruxelles

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous remettre ci-dessous
l'extrait de votre compte spécial chez nous, arrêté au
30 Juin 1924 par un solde en votre faveur de
Fr. 106.617,-

que nous portons à votre débet à nouveau.

Veuillez, après examen, nous dire si vous l'avez
reconnu exact et agréer, Messieurs, nos salutations
distinguées.

F. M. Philippson

Solde débiteur fr. 104.013,70 valeur 31 Décembre 1923
Intérêts 5 p. c. fr. 2.603,50

A déduire : fr. 106.614,05
21 3228

10 p. c. d'impôt sur fr. fr.
Frais. fr. 2,95 fr. 2,95

Solde débiteur à nouveau fr. 106.617,- valeur 30 Juin 1924

S E. & O.

30 8^e 1924

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 15 octobre dernier, sans N°, j'ai l'honneur de résumer à nouveau la situation des recettes et des dépenses de notre budget du matériel pour l'année 1923.

Le crédit accordé par l'arrêté royal du 2 juin 1923 s'élève à 432.500 frs.

Nous avons disposé à ce jour sur cette somme :

- 1° pour l'Administration du Musée de 39.041.87
- 2° pour acquisitions d'oeuvres d'art

Achat de 2 tableaux de Vogels à M. Renard	50.000.- x
Achat d'un Christ à M. De Heuvel	20.000.- x
Achats en vente publique à Paris, vente J-N (salle Drouot : Lair Dubreuil):	
Le Prophète Jérémie et la Staben	193.758,71 x
Achat d'un Sébastien Vranckx chez Brunner	17.500.-
Achat d'un Christ au roseau à M. Puyt	36.532.50 x
Achat d'un Gauguin à MM. Barbazanges	50.040.- x
Achat en vente publique chez Muller à Amsterdam:	
Portrait de femme par Lucidel	71.156.25
Achat à Mensing d'Amsterdam d'une Vierge par Van der Goes (y compris les 5.000 frs intérêt)	<u>208.364.-</u>
Total des acquisitions	<u>647.311.46</u>
Total	686.353.33 frs.

Ainsi que vous le faites remarquer dans votre lettre précitée, il nous faudra encore au cours de l'exercice 1923 une somme de frs. 93.458 pour couvrir la totalité de nos frais d'administration. Le chiffre total de nos dépenses payées et à payer en 1923 sera de 779.811.33 frs.

Notre déficit est donc de 347.311.33 frs.

Pour le combler nous disposons à la caisse du Musée d'une somme de 106.385.99 et au fonds Weber d'un reliquat de 17.450 frs, au total d'une somme de 123.835.99 frs. Nos crédits ont donc été dépassés de 223.475.34 frs.

Cette dernière somme correspond 1° au prix d'achat de la Vierge de Van der Goes, achat sur l'importance duquel nous avons déjà insisté

précédemment; 2° au taux différentiel du change qui a notablement ^{fluctué} monté
entre le moment où nous avons conclu les marchés et celui où le Département
a créé les traites. - Il y a donc lieu pour liquider cette situation,
d'obtenir une délibération du Conseil des Ministres pour l'octroi d'un
crédit supplémentaire de 225.475.34 frs. somme qui serait portée en décompte
aux prévisions de notre budget des acquisitions de 1924.

Lucidel

5500

Bruxelles, le 26 mars 1924.

Monsieur,

Rentrant de Paris, je trouve votre lettre recommandée du 20 mars dont le ton m'étonne beaucoup.

Ainsi que je vous le disais déjà dans mes lettres des 7 février et 12 mars derniers, c'est le département des Sciences et des Arts qui liquide les acquisitions des Musées. Je ne suis en l'occurrence qu'un intermédiaire. Je vous confirme que j'ai transmis les pièces, en vue du paiement, au moment opportun c'est-à-dire exactement le 27 juillet, après que les formalités administratives eurent été accomplies. Les chiffres que j'ai cités dans ma dernière lettre sont ceux transmis par le service de la Comptabilité générale à laquelle nous devons nous soumettre réglementairement. J'ai été fort surpris d'apprendre par vous le 15 janvier que l'affaire n'était pas encore liquidée. Je tiens à vous faire remarquer que j'ai toujours fait preuve de la meilleure volonté. J'ai fait ici à Bruxelles toutes les démarches nécessaires auprès des banquiers pour que le prix d'achat du Vander Goes vous soit payé dans le plus court délai, et sans préjudice pour vous. Si le Lucidel a été adjugé à un prix que vous estimez peu élevé, qu'y puis-je ?

Monsieur MENSING,
Directeur de la Firme Frédérik Muller et Cie,
16-18 Doelenstraat,
AMSTERDAM.

J'ai transmis déjà hier votre lettre au Ministère des Sciences et des Arts; j'apprends aujourd'hui que celui-ci a pris ce matin une traite de 8.250 florins qui vous parviendra incessamment.

Vous voudrez bien me tenir au courant de la réception de la traite en question.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
OBJETS D'ART.

FREDERIK MULLER & C^{ie}.
MAISON FONDÉE EN 1843.
(ANT. W. M. MENSING)
DEPUIS 1 JANV. 1892.

MAGASIN DE
TABLEAUX ANCIENS,
DESSINS, PORTRAITS,
LIVRES PRÉCIEUX,
GRAVURES.

Adresse télégraphique:
FREMULLER-AMSTERDAM.

TÉLÉPHONE NOORD 1101 ET 1161

AMSTERDAM, le 20 mars 1924
Doelenstraat 16-18.

R e c o m m a n d e r

Monsieur FIERENS-GEVAERT
Conservateur en Chef des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture
B R U X E L L E S

Monsieur,

Votre lettre du 12 mars nous parvient seulement ce matin. Elle nous étonne grandement.

Le tableau que vous avez acheté en vente publique au prix de 8250 florins, inclus les 10 %, et que vous avez exposé immédiatement après la vente dans la salle du Musée, comme étant une acquisition du Musée Royal de Belgique, devrait être payé, selon les conditions de la vente, au comptant et en florins de Hollande, ce que tout le monde sait.

Nous avons fait preuve de bonne volonté en déduisant le pourcentage pour l'acquisition du tableau de Hugo van der Goes. Pour celui de Lucidel, nous avons non seulement subi une perte immédiate sur la vente (puisque le tableau aurait dû faire un prix plus élevé), mais nous avons jusqu'ici une autre perte d'au moins flor. 330.- d'intérêts.

Votre proposition de nous offrir 54.490 francs, soit une valeur actuelle de florins 6320.84, est une offre qui ne nous a jamais encore été faite! Et, de plus, c'est un calcul maladroit, puisque la contrevaletur du florin au moment de l'achat était de 8.045 francs belges (soit pour florins 8250.- = 66.371.25 francs belges), ce que vous pouvez voir dans la lettre de ce jour, ci-incluse, que nous envoie la Nederlandsche Handel Maatschappij.

Mais même contre cette valeur, nous n'accepterions pas le paiement. Il est clair que c'est en florins que vous devez payer.

Il nous est pénible de constater qu'une telle proposition vienne de vous.

Espérant que vous ne nous ferez pas attendre plus longtemps pour le règlement.

Veuillez, Monsieur, agréer nos salutations distinguées.

*Frederik Muller & C^{ie}
(Mensing)*

J. Vanderplas
5560

Bruxelles, le 22 mars 1924.

Monsieur le Secrétaire Général,

Comme suite à la lettre que vous avez adressée à M. Fierens-Gevaert et dont il a pu prendre connaissance avant son départ pour Paris, nous avons l'honneur de vous faire connaître que dès que la Chambre aura voté les crédits de 1924 nous pourrons faire liquider par le département des Sciences et des Arts la somme de 203.364 frs. avancée par moitié par M. Henri Wauters et M. Philippson.

Nous avions escompté que le budget aurait été voté dans le courant du premier trimestre. Il n'en est malheureusement pas ainsi. Vous voudrez donc bien nous accorder encore quelque délai.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire,

A Monsieur H. Van Halteren,
Secrétaire Général de la Banque Philippson et Cie,
BRUXELLES.

TELEGRAM - ADRES:
TRADING AMSTERDAM.

Amsterdam, le 20 mars 1924.-



P/K.

Première Division,
Banques Etrangères,
No. 5300

Messieurs Frederik Muller & Co.,

Doelenstraat 16-18,

A M S T E R D A M . -

Messieurs,

Par la présente nous avons l'honneur de vous
informer qu'en date du 10 juillet 1923 le change
Bruxelles-Amsterdam était fluctuant de:

Frs. 799,50 à Frs. 809,50 les cent florins.-

Le cours moyen de ce jour était donc de:

Frs. 804,50 les 100 florins.-

Agréez, Messieurs, nos salutations distinguées.-

NEDERLANDSCHE HANDEL-MAATSCHAPPIJ.

F. M. Philippson & C.^{ie}
10

Bruxelles le 19 mars 1924

Monsieur le Conservateur en Chef

En l'absence de M^r Philippson, j'ai l'honneur de vous demander où en est le règlement de l'avance des 203.364 francs faite par moitié par M^r Henri Wauters et M^r Philippson pour l'acquisition du tableau d'Hugo van der Goes, avance consentie suivant les termes de la lettre de M^r Philippson, en date du 19 juillet 1923, prévoyant le remboursement dans le courant du premier trimestre de cette année.

Il me serait très agréable de pouvoir faire connaître à M^r Philippson la réponse que vous voudrez bien me faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Secrétaire Général,

H. Van Halbeeren

Monsieur Fierens-Gevaert

Conservateur en Chef du Musée Royal
des Beaux-Arts de Belgique

9, Place du Musée

Bruxelles

Bruxelles, le 12 mars 1924.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre du 31 janvier, le département des Sciences et des Arts nous fait savoir qu'il est disposé à vous faire parvenir de suite une traite de 54.490 francs belges, contre valeur de 8.250 florins au 10 juillet 1923, date de l'acquisition du tableau de Lucidél.

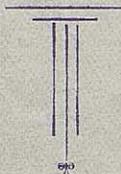
Veillez nous faire savoir par retour du courrier si ce mode de paiement vous agréé, et croyez Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Antoine W.M. MENSING,
Directeur de la firme Fréd. Müller et Cie,
Doelenstraat, 16-18,
AMSTERDAM.

MEMORANDUM

DE F. M. PHILIPPSON & C^{IE}
BRUXELLES
Comptabilité.



LE 1 mars 1924
Au Musée Royal des Beaux Arts
Bruxelles

Messieurs F. M. Philippson & Cie présentent leurs salutations distinguées
à Musée Royal des Beaux Arts
et le prie de vouloir bien leur faire parvenir, le plus tôt possible,
dûment signé, le bulletin d'approbation de l'extrait de son compte courant
chez eux, arrêté au 31 décembre dernier, ce bulletin leur étant nécessaire
pour leur contrôle.

Ils l' en remercient d'avance.

Bruxelles, le 7 février 1924.

Monsieur le Directeur Général,

Nous nous permettons de vous transmettre ci-inclus copie d'une lettre que nous adresse la firme Fréd. Müller à Amsterdam. Les pièces comptables ont été envoyées à la liquidation le 27 juillet 1923. Pourriez-vous nous faire savoir à quel moment la maison Müller, qui subit par ce retard un sérieux préjudice, pourra toucher le montant du prix du tableau de Neuchâtel (dit Lucidel) acquis en vente publique pour le Musée le 10 juillet ?

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur A. DAXHELET,
Directeur Général des Beaux-Arts, des Lettres
et des Bibliothèques Publiques,
BRUXELLES.

Bruzelles, le 7 février 1924.

Cher Monsieur,

M. Fierens-Gevaert, absent pour quelques jours, ~~n~~ trouvera à son retour votre lettre du 31 janvier et s'empressera d'y donner suite. Les pièces comptables ont été transmises en temps utile à la Comptabilité générale du Département. Nous nous étonnons beaucoup que la traite ne vous soit pas encore parvenue; nous adresserons évidemment un nouveau rappel, en insistant sur le préjudice que vous fait subir pareil retard.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués:

Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur Antoine W.M. MENSING,
Directeur de la firme Fréd. Müller et Cie,
16-18 Doelenstraat,
AMSTERDAM.

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
OBJETS D'ART.

FREDERIK MULLER & C^{ie}.
MAISON FONDÉE EN 1843.
(ANT. W. M. MENSING)
DEPUIS 1 JANV. 1892.

MAGASIN DE
TABLEAUX ANCIENS,
DESSINS, PORTRAITS,
LIVRES PRÉCIEUX,
GRAVURES.

Adresse télégraphique:
FREMULLER-AMSTERDAM.

TÉLÉPHONE NOORD 1101 ET 1161

AMSTERDAM, le 31 janv. 1924
Doelenstraat 16-18.

Monsieur Le Professeur FIERENS GEVAERT
Conservateur en Chef du Musée Royal
des Beaux Arts de Belgique
B R U X E L L E S

Cher Monsieur,

N'ayant pas reçu de réponse à ma dernière lettre du 15 janvier '24, je dois croire à une erreur ou un malentendu entre nous. De mon côté je croyais avoir fait ce que peu de Directeurs de Ventes feront. Je croyais avoir agi dans les intérêts du Musée. Je sais, comme tout le monde, que vous donnez tous vos soins aux intérêts du Musée et par conséquent je comprends que vous tenez aussi aux bonnes relations avec le commerce; donc je ne comprends pas ce que peut être entre nous.

*Avec mes sincères salutations,
Ant. W. M. Mensing.*

Le 26 juin, le Conservateur en chef du Musée adressait à M^r le Ministre des Sciences et des Arts une lettre personnelle et confidentielle par laquelle il faisait connaître la décision de la Commission directrice d'acquérir en vente publique chez Müller à Amsterdam, le 1er juillet 1923, un tableau Vierge et enfant de Van der Goes, un Portrait de femme par Lucidel et une série de sept panneaux La Vie de Sainte Dymphne par Goswyn van der Weyden en consacrant 200.000 francs à l'achat du Van der Goes - 300.000 à l'achat des Van der Weyden et 100.000 à celui du Neufchâtel.

Le 2^e juin, M^r le Ministre en l'absence du Conservateur en chef, convoquait M^r F. Bautier, conservateur-adjoint, et M^r Demeter, comptable, dans son cabinet pour entendre l'exposé de la situation budgétaire et pour les prier d'informer la Commission que le Musée d'Anvers avec un groupe de mécènes, comptait acheter les G^r van der Weyden. M^r le Ministre informé de la situation du budget se rendait immédiatement au Conseil des Ministres pour faire approuver par ses collègues les projets d'achat des tableaux de Van der Goes et Lucidel, ainsi que les modalités du paiement sur les crédits du Musée de 1923 et 1924.

À la suite de la communication ministérielle du 29 juin relative aux panneaux de G^r van der Weyden, le Comité des accroissements de la Section d'art ancien se réunissait le mercredi 4 juillet à 2 heures, au Musée Ancien, afin de prendre une décision avant le départ des délégués pour Amsterdam. Il y était décidé définitivement, sous réserve de l'autorisation ministérielle, d'acquérir le Van der Goes et le Lucidel. À l'issue de cette réunion, M^r Fierens-Gevaert avait un entretien dans le Cabinet de Monsieur le Ministre, au cours duquel M^r Fierens-Gevaert annonçait l'offre faite par M^r Philippson et H^r Wauters d'avancer les sommes nécessaires aux paiements éventuels et obtenait ^{pour le Musée} l'autorisation verbale de procéder avec ses collègues du Comité des accroissements aux acquisitions souhaitées par la Commission directrice. Le lendemain, 5 juillet, une lettre personnelle et confidentielle faisait connaître au Ministre les noms des délégués se rendant à Amsterdam pour la vente des tableaux.

Par lettre du 11 juillet le Conservateur en chef faisait rapport au Ministre de la mission des délégués et du résultat obtenu : acquisition du Lucidel : 7.500 florins + 10 % frais. Le 13 juillet le

conservateur en chef après entretien avec M. le chef de Cabinet, adressait une nouvelle lettre au Ministre lui annonçant l'achat du Van der Goes. Le 23 juillet le Conservateur en chef faisait connaître au Ministre que grâce à l'intervention de deux membres de la Commission directrice, MM. Philippon et Wauters qui avaient consenti à faire les avances nécessaires, un chèque avait été transmis déjà à M. Mensing, directeur de la firme Fr. Müller et Cie à Amsterdam, pour le paiement du tableau de Van der Goes, la Vierge et l'Enfant.

Le 26 juillet l'administration du Musée transmettait en vue de liquidation la facture relative au transport des oeuvres acquises (Lucidél d'at Neufchâtel et Hugo van der Goes): cette facture s'élevant à 103,85 florins a déjà été liquidée depuis plusieurs semaines.

Le 4 août furent envoyés à la liquidation les états de frais de voyage des délégués de la Commission, chargés d'acquérir le van der Goes à la vente du 10 juillet. Ces états sont également payés.

Il résulte donc de cet exposé que M. le Ministre a autorisé l'achat du Van der Goes pour compte de l'Etat belge, en l'occurrence le Musée des Beaux-Arts, et qu'il a délégué ses pouvoirs pour cet achat aux membres du Comité des accroissements de la section d'art ancien et au conservateur en chef.

Après 4 1/2 mois nous n'avons pas encore reçu la lettre ministérielle approuvant l'acquisition dûment notifiée au département à la date du 13 juillet dernier. La lettre ministérielle approuvant l'achat du Lucidél m'est parvenue depuis le 23 juill 1923 et nous faisons remarquer qu'il s'agit en l'occurrence d'un tableau dont l'achat a été approuvé en même temps que celui du Van der Goes.

Le Conservateur en chef,

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
OBJETS D'ART.

FREDERIK MULLER & C^{ie}.
MAISON FONDÉE EN 1843.
(ANT. W. M. MENSING)
DEPUIS 1 JANV. 1892.

MAGASIN DE
TABLEAUX ANCIENS,
DESSINS, PORTRAITS,
LIVRES PRÉCIEUX,
GRAVURES.

Adresse télégraphique:
FREMULLER—AMSTERDAM.
TÉLÉPHONE NOORD 1101 ET 1161

AMSTERDAM, le 15 janvier 1923
Doelenstraat 16-18.

Monsieur le Professeur FIERENS GEVAERT
Conservateur en chef du Musée Royal
des Beaux-Arts de Belgique
B r u x e l l e s .

Cher Monsieur,

Nous regrettons beaucoup devoir vous aborder avec l'affaire suivante.

Dans notre vente du 10 juillet 1923 vous avez acheté pour le Musée Royal de Bruxelles le tableau de Lucidel de Neufchâtel au prix de Flor. 8250,-. Vous avez dit dans votre honorée du 14 juillet 1923, que vous réglerez ce montant par une traite (sur le budget de l'année 1923).

Nous ne vous reprochons pas ce délai, surtout puisqu'il s'agit du Musée, mais ayant besoin nous-mêmes au commencement de l'année de régler plusieurs grandes affaires, il nous faut collecter notre argent partout où il se trouve.

*Reuillez agréer, monsieur, nos
respectueuses salutations
Frederik Muller & Co.*

*W. J. J. J. J.
D. J. J. J. J.*

2
Vanderloo

Bruxelles, le 9 janvier 1924.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 28 décembre dernier, N° C/302 par laquelle vous me faites savoir qu'il n'y a pas lieu de demander un dépassement de crédit pour 1923.

Notre lettre du 30 octobre 1923 avait été inspirée par votre dépêche du 15 octobre sans N° donnant un aperçu de notre situation budgétaire, laquelle concluait en ces termes : "de nouvelles demandes de crédits supplémentaires, qui devront être complètement motivées, devront m'être adressées sans retard."

Il semble résulter de votre dépêche du 28 décembre 1923 que ces dispositions seraient modifiées; je vous prie donc, Monsieur le Ministre, de me dire quelle est la solution qu'il faut adopter.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur NOLF,
Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

mh
F. M. PHILIPPSON & C^{ie}

Bruxelles, le 3 janvier 1924

1 extrait

1 bon trouvé 3352

Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique
Bruxelles

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous remettre inclus l'extrait
de votre compte spécial chez nous, arrêté au 31 décembre 1923
par un solde en notre faveur de

Frs 104.013,70.

que nous portons à votre débet à nouveau.

Veuillez, après examen nous dire si vous l'avez reconnu exact et agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.



N^o 3352

Bruselles, le

19

Messieurs

J. M. Philippson & C^{ie}

Bruxelles

Messieurs,

L'extrait de notre compte courant chez vous, arrêté au 31 décembre 1923, a été trouvé exact et le solde de Frs 104.013,70 valeur 31 décembre 1923 en notre faveur a été reporté à nouveau de conformité.

Agreez, Messieurs, nos salutations empressées.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
et des
Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N°

c/302

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 28 décembre 1923.

16, Boulevard de Waterloo

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 30 octobre
1923, 8.M.1923, j'ai l'honneur de vous faire savoir
qu'il n'y a pas lieu de demander un dépassement de
crédit pour 1923. Il a été entendu, en effet, que
la somme nécessaire à l'achat des tableaux achetés
récemment par le Musée serait avancée par des mécènes
auxquels elle serait remboursée après le vote des
crédits habituels pour 1924. C'est sous réserve du
vote de ces crédits que ~~celle~~ l'approbation a été don-
née.

Je vous prie de prendre vos dispositions
en conséquence.

Pour le Ministre :

Le Directeur Général,

A. Darhelet

à Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des
Beaux-Arts de Belgique.

Bruxelles 12 décembre 1923

Monsieur le Ministre

Comme suite à votre lettre du 5 octobre dr n°32737
60 j'ai l'honneur de vous faire parvenir le mémoire jus-
tificatif des dépenses supplémentaires auxquels ont été
astreints les membres de la Commission du Musée qui se
sont rendus à la vente Frd.Muller à Ameterdam.

Pr le Conservateur en chef
le conservateur-adjoint

Dauterive

Exercice 1923.
à Engager sur 1923.

3A Monsieur le Ministre
des Sciences et des Arts, Bruxelles.

MUSEE ROYAL
DES BEAUX ARTS
DE BELGIQUE

CABINET DU
CONSERVATEUR
EN CHEF

Les soussignés membres de la Commission directrice du Musée qui se sont rendus en mission à Amsterdam déclarent qu'outre la somme de 37,50 francs qui leur a été allouée réglementairement, ils ont dépensé journellement en plus par suite du taux du change, une somme de trente cinq francs

Il en résulte que :

M. Hulin de Loo a déboursé	1 X 35 frs	soit 35 frs
M. Verlant	2 X 35 frs	soit 70 frs
M. Fierens-Gevaert	3 X 35 frs	soit 105 frs
sommes dont ils demandent le remboursement		210 f

Bruxelles, le 4 décembre 1923

Hulin de Loo
Hulin de Loo

Fierens-Gevaert

Vu et certifié véritable à la somme
de deux cent quatre vingt francs

Le Conservateur en chef,
J. Dancigny

Bruxelles, le 3 X^{ls} 1923

cher monsieur,

Je me rallie à l'estimation
de MM. Riccius et Hulst, et ne demande
pas à être traité autrement.

Voilà bien dévoué,

E. Verbeke

Bruxelles, le 3 décembre 1923.

Cher Monsieur Verlant,

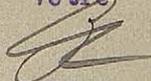
Le département a liquidé en votre faveur une somme de 273,03 francs pour couvrir vos frais de voyage à Amsterdam lors de la vente chez Müller en juillet 1923.

Cette somme se répartissait comme suit :

coupon aller retour	179,28 (Esschen-Amsterdam)
2 jours de séjour et une nuit	93,75

Il est probable qu'à ce taux, vous ne rentriez pas dans tous vos débours. Voulez-vous me faire connaître au plus tôt le supplément déboursé par vous pour la mission dont vous aviez été chargé par le Gouvernement, lequel reste votre débiteur.

Agréez, cher Monsieur Verlant, l'assurance de mes sentiments très distingués et dévoués.

Votre

Comptable.

P.S. M. Fierens-Devaert réclame 35 francs supplémentaires par jour de séjour. Ceci pourra faciliter votre estimation.

A Monsieur W. VERLANT,
Membre de la Commission directrice et administrative
du Musée Royal des Beaux-Arts,
BRUXELLES.

Bruxelles, le 30 novembre 1925.

Cher Monsieur Hulin,

Le département a liquidé en votre faveur une somme de 386,90 frs pour couvrir vos frais de voyage à Amsterdam lors de la vente chez Müller en juillet 1925.

Cette somme se répartissait comme suit :

coupon aller retour 236 frs
3 jours de séjour avec nuit 150 frs

Il est probable qu'à ce taux, vous ne rentriez pas dans tous vos débours. Voulez-vous me faire connaître au plus tôt le supplément déboursé par vous pour la mission dont vous aviez été chargé par le Gouvernement lequel reste votre débiteur.

Agréez, cher Monsieur Hulin, l'assurance de mes sentiments très distingués et dévoués.

Votre

P.S. M. Fierens-Gevaert réclame 35 frs supplémentaires par jour de séjour. Ceci vous facilitera votre estimation.

A Monsieur G. HULIN DE LOO,
Président de la Section d'Art Ancien,
GAND.

Bruxelles, le 22 novembre 1923.

Mon cher Destrée,

Rentrant de voyage, on me remet le tiré à part de votre très intéressante étude sur le Van der Goes et le Lucidel que nous avons acquis récemment pour nos collections. Je vous en remercie cordialement et vous prie de croire à mes sentiments bien dévoués.

A Monsieur Joseph DESTREE,
Conservateur honoraire du Musée du Cinquantenaire,
E./V.

Bruxelles, le 30 octobre 1923.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à votre lettre du 15 octobre dernier, sans N^o, j'ai l'honneur de résumer à nouveau la situation des recettes et des dépenses de notre budget du matériel pour l'année 1923.

Le crédit accordé par l'arrêté royal du 2 juin 1923 s'élève à 432.500 frs.

Nous avons disposé à ce jour sur cette somme:

1^o pour l'Administration du Musée de 39.041.87

2^o pour acquisition d'oeuvres d'art

Achat de 2 tableaux de Vogels à M. Renard	50.000.-
<i>d'un</i> Achat du Christ à M. De Heuvel	20.000.-
Achats en vente publique à Paris, vente J. N. (salle Drouot: Lair Dubreuil):	
Le Prophète Jérémie et le Staben	193.758,71
Achat d'un Sébastien Vranckx chez Brunner	17.500.-
Achat d'un Christ aubroseau à M. Puyt	36.532,50
Achat d'un Ganguin à M. M. Barbazanges	50.040.-
Achat en vente publique chez Muller à Amsterdam: Portrait de femme par Lucidel	71.156,25
Achat à Mensing d'Amsterdam d'une Vierge par Van der Goes (y compris les 5.000 frs. intérêts)	208.364.-

Total des acquisitions 647.351.46

Total 686.393.33 frs.

Ainsi que vous le faites remarquer dans votre lettre précitée, il

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts
Rue de la Loi
Bruxelles.

nous faudra encore au cours de 1923 une somme de Frs. 93.458 pour couvrir la totalité de nos frais d'administration. Le chiffre total de nos dépenses payées et à payer en 1923 sera de 779.811.33 frs.

Notre déficit est donc de 347.311.33 frs.

Pour le combler nous disposons à la caisse du Musée d'une somme de 106.385.99 et au fonds Weber d'un reliquat de 17.450 frs. au total d'une somme de 123.835.99 frs. Nos crédits ont donc été dépassés de 223.475.34 frs.

Cette dernière somme correspond 1° au prix d'achat de la Vierge de Van der Goes, achat sur l'importance duquel nous avons déjà insisté précédemment; 2° au taux différentiel du change qui a notablement monté entre le moment où nous avons conclu le marchés et celui où le Département a créé les traites. - Il y a donc lieu pour liquider cette situation, d'obtenir une délibération du Conseil des Ministres pour l'octroi d'un crédit supplémentaire de 223.475,34 frs: somme qui serait portée en décompte aux prévisions de notre budget des acquisitions de 1924.

Le Conservateur en chef,

123.835.99
223.475.34

J. Gabriel de Térey
Directeur de la Galerie du Musée des Beaux-arts
Budapest (Hongrie)

28 Mars

+ M. de
Kuniedel

Donner
Kuniedel

Cher Monsieur le Directeur,

Je vous remercie vivement des renseignements que
vous m'avez bien voulu transmettre sur les 4 tableaux
de Neufchâtel de Kuniedel que possède la ^{Galerie} ~~Musée~~
de Budapest, et vous remerciant les utiles pour
la documentation au sujet des portraits de femme
que vous m'avez acquis par votre ~~Musée~~, en vente publique
chez M. M. P. d. Müller et Co à Anvers dans le
10 juillet dernier. J'ai bien hâte de fournir
vous un adresse la liste photographique; M. Joseph Destrin
a consacré une notice à cette œuvre dans la revue
Grand artiste du 1 sept. 1923 et M. Volant en parle
dans un article récent de "la Revue belge" (fasc.
I janv. 1924) sur "quelques accroissements du Musée
de Bruxelles". Nous avions ^{re} ~~accueilli~~ le renseignement
avant que le 2^e volume de votre ~~bon~~ beau catalogue
avait déjà paru; ~~sa~~ sa place est marquée dans
~~notre~~ notre bibliothèque.

M. Bantier, conservateur-adjoint, en se rappelant à
votre souvenir, me prie de vous demander ^{quelques}
copies et, s'il est possible, la photographie d'un tableau
de "André Gouvert" "l'atelier d'un sculpteur" signalé
comme se trouvant à Budapest, et dont ^{vous} ~~il~~ nous pas
~~com~~ gardé le souvenir. La Société des amis des Musées

reint en effet d'après les collections une œuvre
signée, ^{datée 1714} de ce petit maître allemand du XVIII^e siècle.
"Vite de carnant dans un château" ~~Nous~~ La
reproduction en est donnée par Rimond, & Bletter fier
Généraldekunde II 1908, p. 221 comme appartenant au
château d'Ansbach en Bavière; et nous nous
efforçons de graver les ^{scènes} ~~scènes~~, sur ~~un~~ nombreux,
relatif à cet artiste.

Agriez, comme le Directeur, l'assurance
de nos sentiments les plus distingués.

Le conservateur en chef

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
et des
Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N^o.....

Bruxelles, le 15 octobre 1923

16, Boulevard de Waterloo

urgent

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 12 octobre 1923,
j'ai l'honneur de vous faire savoir que la situation de
l'article IOI (Crédit du matériel) s'établit actuellement
comme suit.

Les crédits alloués au budget de 1923 étaient :

A) pour l'administration du Musée	132.500 Frs
B) pour les acquisitions d'oeuvres d'art	300.000 "

Actuellement, il a été dépensé, pour

A) Administration du Musée	39.041,87
B) acquisitions d'oeuvres d'art	<u>367.791,21</u>
Total de la somme dépensée	406.833,08 Frs

D'autre part, une somme de Frs 106.385,99, re-
liquat du crédit matériel de 1922, versée à la caisse des
Musées, est encore disponible, mais doit être consacrée
uniquement à l'acquisition de tableaux. Il en est de même
du reliquat du fonds Weber qui s'élève à Frs 17.450,00

Le montant des dépenses effectuées est établi
sans tenir compte de la traite de Frs 71.156,25 demandée
pour payer " Portrait de Femme ", par Lucidel, somme qui
n'est pas encore portée au débit de l'article.

Il résulte de la situation ci-dessus : 1°. que
sur le crédit total de Frs 432.500 il reste, à l'heure

à Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts.

actuelle un disponible de Frs 25.666,12; 2°. Une somme de Frs 132.500 a été jugée nécessaire, lors de l'établissement des propositions budgétaires pour couvrir les frais d'administration du Musée. Sur ce crédit une somme de Frs 39.041 seulement a été dépensée. Logiquement, il semble que le Musée aura encore besoin durant cet exercice d'une somme de Frs 93.458, pour couvrir la totalité de ses frais d'administration. Or, il ne reste à l'article IOI qu'un reliquat de Frs 25.666 et la somme encore nécessaire, c'est à dire $\text{Frs } 93.458 - 25.666 = \text{Frs } 67.792$ ne pourra être imputée sur le reliquat de la Caisse des Musées ni sur le reliquat du fonds Weber. C'est donc une somme de Frs 67.792 qui est nécessaire.

X
D'autre part, la somme de Frs 71.156,25 devra être imputée partie sur le reliquat de la Caisse des Musées et partie sur le reliquat du Fonds Weber. La caisse des Musées, après cette opération, laissera encore un disponible d'environ 50.000 Frs.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître si l'exposé de la situation telle qu'elle résulte des écritures comptables de mon Administration appelle des observations de votre part. —

Il me paraît, en tout cas, que les propositions contenues dans votre lettre du 12 octobre ne peuvent être suivies et que de nouvelles demandes de crédits supplémentaires, qui devront être complètement motivées, devront m'être adressées sans retard.

Pour le Ministre :
Le Directeur Général,

A. Darhelet

Bruxelles, le 12 octobre 1923.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire connaître la situation à ce jour de notre budget pour ce qui concerne l'article 101 crédit du Matériel et l'art. 139, budget pour ordre.

Le crédit accordé par l'arrêté royal du 2 juin 1923 s'élève à 432.500 francs se répartissant comme suit :

Somme réservée à l'administration du Musée	132.500 frs.
Somme réservées aux acquisitions d'oeuvres d'art	300.000 "

Le reliquat du crédit du Matériel de 1922 qui doit être versé à la "Caisse des Musées" est de 106.385,99 fr.
Reliquat du Fonds Weber 15.450 - "

La somme dont nous disposons en 1923 pour les acquisitions d'oeuvre d'art s'élève donc au total à 300.000 + 106.385,99 + 15.450 soit 421.835,99

Il a été prélevé sur l'ensemble de ce crédit :

Achat des 2 tableaux de Vogels à Mr Renard	50.000 frs.
Achat d'un <u>Christ</u> à M. De Heuvel	20.000 "
Achats en vente publique à Paris, vente J.N. (salle Drouot : Lair Dubreuil) <u>Le Prophète Jérémie et le Staben</u>	193.758,71
Achat d'un S. Vranckx chez Brunner	17.500 +
Achat d'un <u>Christ au roseau</u> à M. Puyt.	36.532,50
Achat d'un Gauguin à M. Baroazanges.	50.040.
Achat en vente publique, chez Müller à Amsterdam, <u>Portrait de femme par Lucidel.</u>	71.156,25 +
Total	438.947,46 f

A Monsieur NOLF,
Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

Le chiffre total du crédit des acquisitions a donc été dépassé de 17.111.47 frs.

Le crédit administratif mentionné plus haut, soit 132.500 francs étant déjà complètement engagé, je viens vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien obtenir une délibération du Conseil des Ministres pour l'octroi d'un crédit supplémentaire de 17.111.47 frs. somme qui serait portée en décompte aux prévisions du budget des acquisitions de 1924. Si le crédit de 1923 est dépassé, il faut en chercher la cause dans les fluctuations du change, qui a ^{noté} sensiblement monté entre le moment où nous avons conclu les marchés et celui où le Département a créé les traites.

D'un autre côté, notre Collège, ainsi que nous l'avons fait savoir par lettre du 13 juillet dernier, a acheté de la main à la main à M. Mensing d'Amsterdam, au prix de 25.200 florins, une Madone par Van der Goes. Cette somme a été déboursée à titre de prêt par MM. Philippon et Wauters, membres de la Commission directrice, qui ont fait parvenir à la Maison Mensing un chèque de 203.364 francs. Cette somme, ~~nous~~ ^{est} prêtée, à un ~~taux~~ ^{taux} d'intérêt de 5 % l'an, ^{et} remboursable en janvier 1924.

Vous estimerez, Monsieur le Ministre, s'il y a lieu de mettre vos collègues du Conseil des Ministres, au courant de cette dernière transaction et d'envisager la nécessité d'ajouter les 203.364 francs au crédit supplémentaire de 1923 quitte à réduire le crédit de 1924 d'une somme équivalente, ou bien s'il est préférable de conclure avec MM. Philippon et Wauters un contrat daté de janvier 1924 envisageant le paiement des 203.364 francs majorés des intérêts.

Le Conservateur en chef,

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
et des
Bibliothèques publiques

DIRECTION

1^{re} Section

N^o 32737/60.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 5 octobre 1923

16, Boulevard de Waterloo

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 4 août der-
nier, 8. M. 1923, relative à la liquidation des frais
de voyage et de séjour des membres de la commission
directrice du Musée qui se sont rendus à la vente
Fred. Muller, à Amsterdam, j'ai l'honneur de vous
prier de bien vouloir me faire parvenir d'urgence un
mémoire justificatif des dépenses, conformément à
l'art. X de l'arrêté royal du 28 décembre 1920.

Pour le Ministre :

Le Directeur Général,

x darchelet

touché

329.28

TF

M. F. J. J.

dépense 439.50 fr.

restant à liquider

2/2

110/22

à Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts de
Belgique.

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
• OBJETS D'ART.

AMSTERDAM, 25 juillet 1923
Doelenstraat 16-18.

Adresse télégraphique:
FREMULLER-AMSTERDAM.

Téléphone Noord 1101 et 1161.

LE MUSEE ROYAL DES BEAUX ARTS DE BELGIQUE

B R U X E L L E S

doit à FREDERIK MULLER & C^{ie}.
(ANT. W. M. MENSING.)

Acheté dans la vente du 10 juillet 1923

(Château de Nijenrode)

No 9 HUGO VAN DER GOES, La Vierge et l'Enfantflor. 25200.-

P.B.

Certifié sincère et véritable à la somme de vingt cinq
mille deux cent florins.

Frederik Muller & Co
Ant. W. M. Mensing

VENTE DE LA COLLECTION DU CHATEAU DE NIJENRODE. 10 JUILLET, 3 HEURES.

Nos	ORDRE DE LA VENTE.		FLORINS	
34	J. VAN KESSEL	Une partie de cartes	370	?
43	TH. WIJCK	Famille dans un intérieur	170	?
26	Q. BREKELSKAM	Intérieur hollandais	1550	?
24.	L. BAKHUYZEN	Grand vaisseau sur l'Y	6700	F.M. Cie (Commissie)
29.	DIRK HALS	Fillette	2500	?
28.	id	Festin au bois	8000	?
33.	PIETER JANSSENS.	Intérieur	2900	?
35.	FRANS. VAN MIERIS.	Portrait de dame	3100	?
40.	Jan STEEN	L'homme riche et le pauvre Lazare	6500	F.M. Cie (Com.)
41.	id	Le bas rouge	13.500	Prof. Lans.
41a	G. TERBORCH	Portrait d'un jeune prince	2600	?
41b	ID	Portrait d'une dame	1500	Hofstede ?
42.	PH. WOUWERMAN.	Choc de cavalerie	7600	Jacobsen.
30.	J. VAN DER HEYDE	Demeure seigneuriale	4600	Frederickx.
27.	Govert Flinck	Portrait d'homme	10600	F.M. Cie (Com.)
31.	M. HOBBERA	Paysage avec chaumières.	6400	?
32.	P. DE HOCCH	La chanson	8200	Kleinberger
37.	PAUL RUBENS	Portrait d'une jeune Flamande	26500	?
38.	S. VAN RUYSDAEL	Au bord du fleuve	10400	?
39.	id	Amusements d'hiver sur le Rhin.	9200	?
2.	JAN DE COCK.	Le Christ pleuré.	9100	Ligt.
19.	JOACHIM PATINIR.	La Vierge assise dans un paysage	8.000	(Boche ?)
23a.	VAN CONINXLO. (attribué à)	Scène mystique	1550	?

I2	Ecole de HANS HOLBEIN.	Portrait d'une dame	2500	Spanjaard.
4.	CORNEILLE DE LYON.	Portrait d'homme	12500	?
5.	ID	Portrait d'une jeune fille noble	4300	?
II	JOOS VAN CLEVE.	Portrait d'Eléonore de Portugal	19000	?
10.	ID	Son portrait	71.000	Duveen ?
6.	GEERTGEN VAN ST JANS.	La Crèche	82.000	CASSIRER.
I7.	Maitre flamand	Ste Catherine. Ste Barbe	28.000	?
I3	Maitre allemand du Sud	Portrait d'un patricien	36.000	Kleinberger.
22.	GOSEWINUS VAN DER WEYDEN.	Série de sept tableaux 60.000 marchand.	100.000	Cassirer.
20.	PINTURICCHIO.	Portrait d'un garçonnet.	26.000	?
23.	ROGIER VAN DER WEYDEN.	DEUX Portraits	61000	Agnews.
18.	Lorenzo MONACO	DEux Pères de l'église	4000	?
14.	Maitre Anglais	Portrait d'Elisabeth	10600	?
8.	JEAN GOSSART (manière de)	Triptyque	17500	?
7.	Gérard DAVID	Deux volets d'un autel	29000	(Berlin).
1.	F. Clouet.	Portrait de Charles IX	10.000	?
3.	ECOLE DE COLOGNE.	Portraits d'un vieillard et de sa dame	3300	?
9.	HUGO VAN DER GOES.	La Vierge et l'Enfant.	25.000	Kleinberger.
I5.	MAITRE A DBLETT.	Triptyque	13.500	?
I6.	Maitredes demi-figures.	Portrait d'une jeune fille	7.500	Cassirer.
21.	JAN VAN SCOREL.	Portrait d'une jeune femme.	4.400	?
I24	J.R. VAN NIEUWAEI	Paysage panoramique	2000	Zatzenstein.
I04.	G. Houckgeest	Tombeau de Guillaume le Taciturne.	5.200	F.M. Cie.
II6.	JAN VAN GOYEN	Paysage riverain.	1850	Mlle Brüsser.
I35.	ID	Paysage avec château	10000	F.M. Cie
II5.	G. VAN DEN EECKHOUT/	Rencontre du prophète Elie avec la veuve de Zarfath	500	?
I4.	J. VAN DE CARPELLE	Marine	3100	Frederics.

(Com.)

(Com.)

III	J. VAN DER HEYDE	L'Eglise à Maarsen	9400	?
107	J. VAN DE CAPPELLE.	Temps gris	11600	CASSIRER.
106	Q. BREKSELENKAM	La visite de l'Officier	4800	F.M. (Com.)
102	G. DOU	Le Dentiste	20400	CASSIRER.
101	J. DE BRAY	Portrait de Jean de la Chambre	5900	?
108	M. HOBBEIA.	PAYSAGE	9000	Stael.
108.	K. IJZARDIN	Le Bétail	3800	Mlle Brusser
125.	A. VAN OSTADE	Sous la tonnelle	11400	CASSIRER.
126.	Lundens (et G. Dou)	Driekoningenavond	1750	Spanjaard.
123.	C. Netscher	Portrait de dame	1700	V. Leuwen
109.	Frans Hals	Portrait de Jeune fille	15000	Zatzenstein.
110.	ID	Portrait du peintre Frans Post	26.000	KNOEPLER.
117.	id	Portrait d'homme	15400	?
127.	REMBRANDT	Portrait d'un vieux Juif	36.000	CASSIRER.
140.	JAN STEYN	La joyeuse famille	9200	?
139	J. VAN RUYSDAEL	La Cascade	4000	?
128	ID	Le Moulin à Vent	29500	Kleinberger
129	S. VAN RUYSDAEL	VOILLIERS	5100	?
130	G. TERBORCH	Portrait d'un jeune Patricien	10100	?
131.	Em. de Witte	Jeune Paysanne	500	?
133.	Ferd. Bol	Portraits de Pieter Bouwens et de son épouse	3800	?
136.	TH. DE KEYSER.	Portraits d'un Notable et de son épouse	22500	?
137.	LUCIHEL DE NEUFCHATEL.	PORTRAIT DE FEMME	7.500	BRUXELLES
120.	Maitre d'Anvers	Portrait de jeune femme	1000	?
119.	Jan Lis ?	Judith avec la tête de Holopherne.	800	?
112.	Nic. MAES	La jeune Marchande de légumes	10.000	Kleinberger.

I03.	G. VAN DEN BECKHOUT.	Le Christ et la Femme adultère.	10.000	?
113.	Q. BREKELENKAM.	Le Babillage	4.800	?
121.	Maitre néerlandais.	Tête d'homme	20.000	?
122.	A. van der Neer.	Paysage Nocturne	3000	F.M. Cie (Com.)
134.	Triptyque.		1100	?
138	Triptyque.		625	Dieriksen.
141	Triptyque.		1350	?

11-8-23

Dossier
Van Amsterdam

Prière d'insérer s.v.p.
Remerciements.

Au Musée Royal des Beaux-Arts, Bruxelles.

Le Musée a pu acquérir récemment dans des ventes à l'étranger trois peintures de la plus haute importance pour l'histoire de notre école nationale. Ces œuvres se trouvent sur chevalet dans la salle X du Musée Ancien. Celui-ci a la bonne fortune de posséder maintenant une œuvre de Hugo van der Goes, l'un des grands représentants de notre peinture au XV^e siècle, avec les frères Van Eyck, Roger Van der Weyden, Hieric Bouts et Hans Memling. Les œuvres attribuées d'une manière certaine à l'auteur de la célèbre Adoration des Rois à Florence sont extrêmement rares; on cite une douzaine à peine. C'est dire tout l'intérêt de l'acquisition nouvelle, une Vierge et l'Enfant Jésus que les critiques autorisés considèrent comme une œuvre de jeunesse du maître, à rapprocher de la Maison de l'Institut Städel à Francfort. La Vierge portant l'enfant divin se profile sur un charmant paysage. Van der Goes se montre déjà l'observateur attentif de la vie et de la nature. Par ses caractères très particuliers, l'œuvre diffère profondément des nombreuses Madones du XV^e siècle dérivées de nos ~~anciennes~~ autres grande primitive, de maître Roger entre autres. Et l'on peut voir que dès le début de sa carrière Van der Goes est le créateur de thèmes nouveaux.

X
X X

Aucun Musée en Belgique ne conservait jusqu'à présent une œuvre de Nicolas Neufchatel dit Lucidel, qui naquit dans le comté de Mons et travailla à Nuremberg et à Prague. Portraitiste de premier ordre, ses œuvres furent souvent confondues avec celles de Holbein. Le tableau entré au Musée de Bruxelles représente un Portrait de femme tenant d'une main une fleur, de l'autre non pas une montre comme on pourrait le croire mais un rosaire semble-t-il. Très beau portrait dans lequel les critiques ont reconnu une œuvre authentique et l'une des meilleures du maître hennuyer.

X
X X

Le Musée s'est enrichi, en outre, d'une œuvre capitale, le Prophète Isaïe, un des volets de l'admirable Annunciation de l'église de la Madeleine à Aix en Provence. L'autre volet, le Prophète Isaïe, appartient à Sir Herbert Cook à Richmond; sa partie supérieure, une Nature morte, est au Ryksmuseum à Amsterdam où elle fut attribuée à Metsu. Au revers du prophète de Bruxelles est figuré le Christ, fragment d'une composition couvrant les deux volets l'Apparition de Christ à la Madeleine. L'importance de notre panneau et son rapport avec l'Annunciation d'Aix avaient échappé aux savants des pays étrangers et notamment à ceux de la France qui possèdent la partie centrale. Le triptyque date des environs de 1430 et l'influence cykienne est visible en plusieurs de ses éléments. C'est le document le plus important pour l'histoire de notre peinture, immédiatement après Jean Van Eyck, le maître de Mérode et parallèlement à Roger; il faut y voir l'œuvre d'un artiste flamand ou d'un artiste français formé à l'école de Jean Van Eyck. Le comte Durrieu propose d'identifier le "Maître de l'Annunciation d'Aix" avec Jacob Litent, un flamand qui travailla à Bourges.

D'autre part le Musée a reçu en prêt un tableau de Rembrandt, Saint Pierre en prison. Il est signé et daté 1631; un an plus tard, le grand maître devait terminer la fameuse Leçon d'anatomie du Maurâtshuis à La Haye. Nous devons ce dépôt temporaire à l'obligeance du Cte. de Mérode Westerlo qui a consenti à se dessaisir de cette œuvre précieuse, pour les nombreux visiteurs de nos galeries? Qu'il en soit ici remercié.

Bruxelles, le 4 août, 1923.

*Frais de
voyage*

2 annexes.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir aux fins de liquidation les états de frais de voyage et de séjour des membres de notre Collège qui se sont rendus chez Fréd. Müller à Amsterdam en vue de la vente de tableaux anciens du 10 juillet dernier.

Etant donnée la différence du change, je vous prie, Monsieur le Ministre, de vouloir bien m'autoriser à introduire un état complémentaire de frais de séjour pour pouvoir rembourser intégralement aux délégués de la Commission les frais occasionnés par l'accomplissement de leur mission.

Je joins à la présente la lettre de M. Hulin de Loo qui expose avec clarté les raisons qui doivent plaider en faveur de la majoration des frais de séjour des délégués du Gouvernement à l'étranger.

Q'il me suffise à mon tour, Monsieur le Ministre, de vous faire savoir que j'ai dû payer 5 gulden (à 8,40 frs le gulden) par nuit pour une chambre modeste alors qu'en vertu de l'arrêté royal du 21 juin 1921 il ne m'est alloué pour une nuit que 18,75 frs.

A Monsieur Nolf
Ministre des Sciences et des Arts
Bruxelles.

J'annexe également à la présente l'état des frais de voyage de notre commis M. Robert Truyts que j'ai chargé d'aller dédouaner les tableaux acquis, à la frontière hollandaise.

Le Conservateur en Chef,

F. M. PHILIPPSON & C^{ie}

BRUXELLES

Le 27 juillet 1923

Cher Monsieur Bautier

J'ai bien reçu votre lettre d'hier me remettant la quittance de la firme Frederik Muller & C^o pour le paiement du tableau de Van der Goes "La Vierge & l'Enfant".

Je tiens note que vous conserverez dans vos dossiers toute la correspondance échangée avec M^r Mensing en vue de la liquidation ultérieure de la somme qui a été prêtée.

Agrées, cher Monsieur Bautier, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Monsieur P. Bautier
Secrétaire de la Société des Amis
des Musées Royaux de l'Etat

549, Avenue Louise

Bruxelles

Bruxelles, le 27 juillet 1925.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en double exemplaire la déclaration de paiement relative au tableau de Neufchâtel dit Lucidel Portrait de femme, acquis en vente publique à Amsterdam le 10 juillet courant et dont je vous ai entretenu déjà par ma lettre du 11 de ce mois. Dans cette lettre je vous demandais de vouloir immédiatement faire émettre une traite au profit de la maison Müller d'Amsterdam.

Le paiement de ce tableau devra s'effectuer à concurrence de 15.450 francs sur le crédit du Fonds Weber et le complément sur le crédit du Matériel du Musée (Art 101).

Les 15.450 frs. représentent le reliquat du Fonds Weber encore disponible. En effet il a été payé sur ce fonds qui était primitivement de 550.000 frs., 265.000 frs. pour le règlement du Compte Kleinberger, 50.000 frs. pour celui de Cassirer de Berlin, 19.550 frs. pour celui du Notaire Cantoni (vente Cardon) et 200.000 frs. pour l'achat du tableau de Pourbus à la famille Camberlyn soit au total 534.550 francs.

A Monsieur NOLF,
Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

Le Conservateur-adjoint,
Pour le Conservateur en Chef,
Le Conservateur-adjoint,

ES PUBLIQUES
ABLEAUX, DESSINS,
AMPES, ANTIQUITÉS,
OBJETS D'ART.

AMSTERDAM, 25 juillet 1923
Doelenstraat 16-18.

Adresse télégraphique:
FREMULLER-AMSTERDAM.
Téléphone Noord 1101 et 1161.

LE MUSEE ROYAL DES BEAUX ARTS DE BELGIQUE
BRUXELLES

doit à FREDERIK MULLER & C^{ie}.
(ANT. W. M. MENSING.)

Acheté dans la vente du 10 juillet 1923

No 137 LUCIDEL DE NEUFCHATEL, Portrait de femme ..flor-	7500.-
Frais de la vente 10 %	750.-

flor-	8250.-

	P. B.

Certifié sincère et véritable à la somme de huit mille
deux cent cinquante florins.

Fredrik Muller
Ant. W. M. Mensing

Vu et certifié véritable à la somme
de huit mille deux cent cinquante florins P.B.

Le Conservateur en chef,
Le Conservateur adjoint
Ant. W. M. Mensing

MUSEES ROYAUX
Bruxelles 26 juillet 1923

*Donner
Muller*

URGENT.

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire liquider au profit de la maison Muller à Amsterdam le montant de la facture ci-jointe en double exemplaire, relative au transport des œuvres acquises par le Musée à la vente publique du 10 juillet dr.

Pr le Conservateur en chef
le conservateur-adjoint

OB

A Monsieur le Ministre
des Sciences et des Arts, Bruxelles.

19

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
OBJETS D'ART.

AMSTERDAM, 25 juillet 1923.
Doelenstraat 16-18.

Adresse télégraphique:
FREMULLER-AMSTERDAM.
Téléphone Noord 1101 et 1161.

LE MUSEE ROYAL DES BEAUX ARTS DE BELGIQUE

BRUXELLES

doit à FREDERIK MULLER & C^{ie}.
(ANT. W. M. MENSING.)

Transport d'oeuvres achetées dans la vente du 10 juillet 1923		
LUCIDEL DE NEUFCHATEL, Portrait de femme:		
Caisse, Emballage, Matériel et		
Expédition (la moitié)	flor.	12.50
Frais de statistique à payer		
à la douane hollandaise	"	8.25
Assurance contre tous risques	"	11.-
HUGO VAN DER GOES, La Vierge et l'Enfant:		
Caisse, Emballage, Matériel et		
Expédition (la moitié)	"	12.50
Frais de statistique à payer		
à la douane hollandaise	"	25.-
Assurance contre tous risques	"	34.-

	flor.	103.25

		P. B.

Certifié sincère et véritable à la somme de cent trois florins vingt cinq cents.

Vu et certifié véritable à la somme
de cent trois florins vingt cinq

Fredrik Muller & Co
Mensing

Le Conservateur en chef,
Le Conservateur adjoint
Mensing

Bruxelles, le 26 juillet 1923.

*Van der Goes
acquisition
m. Muller*

Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous remettre ci-inclus quittance de la firme Frederik Muller pour le paiement du tableau de Van der Goes "La Vierge et l'Enfant" acquis à Amsterdam au moyen des fonds avancés par vous, (pour moitié) sur le crédit des acquisitions du Musée en 1924. Nous gardons ici la correspondance échangée avec M. Mensing, qui servira ultérieurement à la liquidation des sommes prêtées.

Agréez, cher collègue, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Philippson

18 rue Guimard

Bruxelles.

Bruxelles, le 26 juillet, 1923.

Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous remettre ci-inclus quittance de la firme Frederik Muller pour le paiement du tableau de Van der Goes "La Vierge et l'Enfant" acquis à Amsterdam au moyen des fonds avancés par vous (pour moitié) sur le crédit des acquisitions du Musée en 1924. Nous gardons ici la correspondance échangée avec M. Mensing, qui servira ultérieurement à la liquidation des sommes prêtées.

Agréez, cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Wauters

39 rue Adolphe

Bruxelles.

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
OBJETS D'ART.

FREDERIK MULLER & C^{ie}.
MAISON FONDÉE EN 1843.
(ANT. W. M. MENSING)
DEPUIS 1 JANV. 1892.

MAGASIN DE
TABLEAUX ANCIENS,
DESSINS, PORTRAITS,
LIVRES PRÉCIEUX,
GRAVURES.

Adresse télégraphique:
FREMULLER—AMSTERDAM.

TÉLÉPHONE NOORD 1101 ET 1161

AMSTERDAM, 25 Juli 1923
Doelenstraat 16—18.

Monsieur le PROF. FIERENS GEVAERT
Conservateur en Chef du Musée Royal
des Beaux Arts de Belgique
BRUXELLES

Monsieur,

Nous avons bien reçu vos lettres du 20 et du 23 juillet
et avons l'honneur de vous remettre sous ce pli quittance en double
pour le paiement de flor. 25.200 et les trois factures en triple e-
xemplaire.

Monsieur Mensing étant en vacances* les pièces sont signées
par notre fondé de pouvoirs, Monsieur Frederik Muller.

Veuillez agréer Monsieur nos salutations respectueuses

Frederik Muller
M.

* pour quelques semaines

Bruxelles, le 23 juillet 1923.

Monsieur le Directeur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que la caisse contenant deux tableaux destinée à notre Musée et envoyée par la Maison Frédérik Müller et Cie, à Amsterdam, nous est arrivée vendredi soir, dans de bonnes conditions.

Notre convoyeur a reçu le meilleur accueil auprès du personnel de la douane à Esschen, à qui vous aviez bien voulu, comme suite à la demande de mon adjoint Mr Laes, donner des instructions par télégramme en vue de faciliter les opérations douanières.

Je vous en remercie vivement, Monsieur le Directeur, et vous prie de croire à mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Le Bon,
Directeur au Ministère des Finances,
(Service de la Douane).
Rue de la Loi,
E./V.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
et des
Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N° 327.37.74.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 23 juillet 1923

16, Boulevard de Waterloo

Assassin

31/7

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 11 juillet
dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que
l'acquisition, à la vente Muller et Compagnie, du
tableau "Portrait de Femme," par Neufchatel, dit
Lucidel, au prix de 8250 florins (rais compris)
est approuvée.

La demande de traite devant être visée par
la Cour des Comptes, je vous prie de me faire parve-
nir d'urgence les pièces comptables nécessaires pour
effectuer la liquidation de cette dépense.

Le Ministre,

Amey

à Monsieur le Conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts.

Bruxelles 23 juillet 23

Cher Monsieur Hulin

Voici en retour vos états de frais de voyage à Amsterdam. Ils sont calculés au tarif officiel auquel nous ne pouvons nous soustraire. Toutefois M. FierensGevaert demandera au Ministre un complément d'indemnité pour défrayer les membres délégués de la Commission. Les arguments de votre lettre seront fort utiles pour plaider en faveur de l'augmentation des frais.

Veuillez nous renvoyer d'urgence ces états-ci dûment signés et croyez cher Monsieur Hulin à nos sentiments bien dévoués

Bruxelles, le 23 juillet 1923.

Monsieur le Ministre,

Comme suite à ma lettre du 18 juillet courant, j'ai l'honneur de vous faire savoir que grâce à l'intervention de deux membres de la Commission directrice, MM. Philippson et Vauters qui ont consenti à faire les avances nécessaires, un chèque a été transmis déjà à Mr Monsing, Directeur de la firme Fr. Müller et Cie, à Amsterdam, pour le paiement du tableau de van der Goes, La Vierge et l'Enfant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur NOLF,
Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

J. Ammerlaan

Bruxelles, le 23 juillet 1925.

Cher Monsieur Mensing,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 17 juillet dernier me transmettant les factures en triple exemplaire. Ainsi que je vous l'ai dit précédemment, le paiement du prix d'achat des oeuvres d'art et les frais de transport de ces oeuvres ne se prélèvent pas sur le même crédit. Vous devrez donc établir trois factures : la première de 8.250 florins P.B. pour les frais d'achat du Portrait de femme de Luciel; la seconde de 25.200 florins P.B. pour ceux du van der Goes; la troisième de 105,25 florins P.B. pour les menus frais de transport et d'emballage des deux tableaux.

Vous recevrez ce jour le chèque réglant la seconde facture. Notre département des Sciences et des Arts vous fera parvenir incessamment une traite en paiement de la première et je ferai diligence pour que vous receviez bientôt le paiement des petits frais.

Veuillez agréer, cher Monsieur Mensing, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Conservateur en chef,
Le Conservateur-adjoint,

A Monsieur ANT. MENSIING,
Directeur de la Firme Frederik Müller et Cie,
18-18 Doelenstraat,
AMSTERDAM.

Recommandé
N^o 45
23-7-23
B9.

Bruxelles, le 20 juillet 1923.

(expédié le 23/7. matin)

I annexe : chèque.

RECOMMANDÉE.

Cher Monsieur,

Je vous remets ci-inclus un chèque sur Amsterdam de 25.200 florins P.B. pour le paiement, en principal et frais de vente, du tableau de Hugo van der Goes, acquis par le Musée de Bruxelles le 10 juillet.

Ayez l'obligeance de m'accuser immédiatement réception de cette somme par une pièce en double exemplaire, l'avance des fonds ayant été faite, chacun par moitié, par deux banquiers, membres de notre Commission directrice, auxquels nous devons fournir des pièces justificatives.

Le tableau de Neufchâtel sera payé selon le mode ordinaire sur nos crédits en cours; ainsi que je vous l'ai annoncé dans ma lettre du 14 juillet; je vous disais aussi dans cette dernière que des instructions ont été données pour que le Ministère des Affaires Etrangères vous adresse une traite au montant de 8.250 florins P.B. (7.500 + 750 pour frais de vente).

Les quelques frais accessoires pourraient faire l'objet d'un paiement spécial; je vous écrirai à ce sujet dans deux ou

A Monsieur Ant. W. MENSING,
Frederik Müller et Cie,
16-18 Doelenstraat,
AMSTERDAM.

F. M. Philippson & C^{ie}
P.T.

Bruxelles le 20 Juillet 23

Musée Royal des Beaux Arts

Bruxelles.

Messieurs,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre
du et de vous faire savoir que nous avons
passé dans votre compte chez nous les écritures suivantes :

"Compte Spécial"

à votre Crédit

	FRS.	CTS.
Versement effectué pour votre compte par Mes- sieurs Henri Wauters & Cie. à Bruxelles, d'ordre de Mr Henri Wauters	101.682.--	
valeur 23 courant.		

h

Veillez en prendre note et agréer, Messieurs, nos
salutations distinguées.

PPON F.M. PHILIPPSON & CO

[Signature] *[Signature]*

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
Beheer van Telegrafen en Telefonen

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

Il est interdit aux
porteurs d'accepter
aucune gratification.

De bestellers mo-
gen geene belou-
hoe ook gen
aanvaarden.

BRUXELLES CENTRAL
ARRIVÉE
LE 20 VII 1923 T
RUSSEX CENTRAL
à (u) h. (uur)
Aangekomen te

MUSÉE ROYAL BEAUX ARTS
9 RUE DU MUSÉE BXL

Indications de service le plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort vóór het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent } RP { Réponse payée } XP { Exprès payé } PC { Télég. avec accusé de réception télégraphique } PCP { Télég. avec accusé de réception postal }
Dringend teleg. Antwoord betaald Bode betaald Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1er mars 1851, art. 6).
Luidens art. 6 der wet van 1^{er} Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

Déposé à Afgegeven ESSCHEN 5-26-15H25= à te N

= CAISSE ARRIVÉE BON ÉTAT ARRIVERAI BRUXELLES MIDI
18H19 ENVOYEZ CHARRETTE A BRAS SI POSSIBLE =

= TRUYTS

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
Beheer van Telegrafen en Telefonen



TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

MUSCI ROYAL DES BEAUX
ARTS 9 RUE DU MUSCI
BRUXELLES =

Il est interdit aux
porteurs d'accepter
aucune gratification.

*De bestellers mo-
gen geene belooning,
hoe ook genaamd,
aanvaarden.*

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende diensaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort vóór het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent
Dringend teleg.

RP { Réponse payée
Antwoord betaald

XP { Exprès payé
Bode betaald

PC { Télég. avec accusé de récep-
tion télégraphique
Teleg. met telegrafische ken-
nisgeving van ontvang

PCP { Télég. avec accusé de récep-
tion postal
Teleg. met kennisgeving van
ontvang per post

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).
L'État is niet aansprakelijk te zijnerzijde voor de dienst der bijzondere telegrammen.

Déposé à

Afgegeven te

ESSCHEN 2-18-11=

à
te

N

TABLEAUX PAS ARRIVÉS ENCORE ATTENDS AUTRES

TRAINS = TRUYTS =

KONINKLIJK MUSEUM
VAN SCHOONE KUNSTEN
ANTWERPEN



MUSÉE ROYAL
DES BEAUX-ARTS
ANVERS

Anvers , 20 juillet 1923.

Monsieur Fierens-Gevaert,

Conservateur en chef du Musée royal des Beaux-Arts

Bruxelles

Mon cher Collègue ,

Je vous remercie de la communication que vous avez bien voulu me faire et suis heureux d'apprendre que vous avez réussi à acquérir les oeuvres que vous aviez en vue à Amsterdam.

Nous sommes moins heureux en ce qui concerne la Sainte Dymphne; les prétentions de l'acquéreur de cette série sont exorbitantes: il en demande 125.000 florins! Et M. Mensing se récuse purement et simplement à propos des conditions spéciales qu'il vous a faites.

Il n'y a donc rien de fait, et je le regrette vivement.

Veillez croire, Mon cher Collègue, à mes sentiments dévoués.

Le Conservateur ,

P. Pouchman

Bruxelles, le 20 juillet 1923.

Cher Collègue,

M. Philippeon nous a remis un chèque de 25.200 florins P.B. pour servir au payement, en principal et frais, du tableau de Hugo van der Goes acquis par le Musée, en vente à Amsterdam le 10 juillet. Il est entendu que l'avance de 203.364 francs belges dans laquelle vous voulez bien intervenir par moitié, augmentée de ses intérêts à 5 % l'an, à partir du 19 courant, sera remboursée par l'Etat sur le crédit affecté aux achats du Musée Royal des Beaux-Arts pour 1924; nous entamerons en temps utile toutes démarches nécessaires à cet effet. Permettez-moi, cher Collègue, de vous dire encore toute la reconnaissance du Musée pour cette intervention si prompte qui fait entrer dans nos collections un tableau de premier ordre. La Commission sera convoquée incessamment afin de l'examiner.

Agréez, cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Henri Wauters,
Membre de la Commission directrice du Musée Royal
des Beaux-Arts,

BRUXELLES

Bruxelles, le 20 juillet 1924.

Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la somme de 25.200 florins des Pays-Bas en un chèque à vue sur Amsterdam, étant le paiement en principal et frais du tableau de Hugo van der Goes acquis par le Musée; nous vous transmettrons aussitôt que possible la quittance de M. Ant. W.M. Mensing, directeur de la maison Frederik Müller. Il est entendu que la somme de 205.364 francs belges, augmentée de ses intérêts à 5 % l'an à dater du 19 courant, sera remboursée par l'Etat sur le crédit affecté aux achats du Musée Royal des Beaux-Arts pour 1924; nous entamerons en temps utile toutes démarches nécessaires à cet effet. Nous écrivons dans le même sens à M. Henri Wauters. Permettez-moi, cher Collègue, de vous dire encore toute la reconnaissance du Musée pour cette intervention si prompte qui fait entrer dans nos collections un tableau de premier ordre. La Commission sera convoquée incessamment afin de l'examiner.

Agréez, cher Collègue, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

Monsieur Philippon,
Membre de la Commission directrice du Musée Royal
des Beaux-Arts,
18 rue Guimard,
E./V.

Bruxelles, le 20 Juillet 1923.

Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons pu verser déjà, grâce à la prompte intervention de M. Philippsen et H. Wauters, la somme de 25.200 florins P.B. à M. Mensing pour l'achat, en principal et frais du tableau de Van der Goes, - le portrait de Neufchâtel devant être payé selon le mode ordinaire, sur le crédit en cours. La Commission sera convoquée aussitôt que les tableaux seront ici.

Agréer, cher Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Conservateur en chef,

M. M. Hulin de Loo.
et Verclant,

Membre du Comité des accroissements de la Section
d'Art Ancien de la Commission directrice

J. M. Philippson & C^{ie}
YD

Bruxelles le 19 juillet 1923

5560

Monsieur Fierens-Gevaert

Conservateur en Chef du Musée Royal
des Beaux-Arts de Belgique

9, Place du Musée

Bruxelles

Monsieur le Conservateur en Chef,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à nos conventions verbales, nous avons remis à M^r P. Bautier un chèque de Fl.25.200 à vue sur Amsterdam, à l'ordre de M^r Menzing, Directeur de la Maison Frédéric Muller. Ce montant est destiné à payer son acquisition d'un tableau de Hugo van der Goes.

Nous vous débitons de ce chef, en compte spécial, au prix de 8.07 par florins, soit :

frs. 203364, - val ce jour

Cette somme devra être remboursée par le Musée dans le courant du premier trimestre de 1924, majorée des intérêts à 5% l'an.

L'avance est faite par moitié par nous et par moitié par M^r Henry Wauters. Le remboursement devra être effectué dans les mêmes conditions.

Veillez nous confirmer ce qui précède et agréer, Monsieur le Conservateur en Chef, l'assurance de nos sentiments distingués.

J. M. Philippson

COPIE.

Gand, 3 Place de l'Evêché.
19 juillet 1923.

Cher Collègue,

Veillez m'excuser de ne pas avoir répondu plus tôt à votre lettre du 30 juin. Mes frais de séjour à Paris lors des déplacements du 17 au 19 février et du 27 au 28 février, ont été d'environ quatre vingt francs par jour.

Je viens de recevoir aussi les états relatifs au voyage à Amsterdam et dois vous faire remarquer d'abord qu'à mon retour je n'ai pu quitter Amsterdam que par le train du soir qui ne donne plus aucune correspondance vers Gand. J'ai donc dû passer une seconde nuit à l'Hôtel à Bruxelles où je suis arrivé après minuit.

D'autre part les frais de séjour en Hollande ont été extrêmement coûteux, ainsi ma chambre à l'hôtel Victoria (la plus petite de l'hôtel) m'a coûté plus de quarante francs et, quant aux repas, il me suffira de citer le dîner à prix fixe du wagon restaurant à 4 florins sans la boisson et le pourboire. Or le florin coûtait 8,30 francs!

Le reste à l'avenant; cela nous met loin des 37,50 frs. par jour : dès qu'on sort du pays on s'aperçoit que notre franc ne vaut plus que vingt-cinq centimes.

Bien à vous.

(s) HULIN DE LOC.

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
OBJETS D'ART.

FREDERIK MULLER & Cie.
MAISON FONDÉE EN 1843.
(ANT. W. M. MENSING)
DEPUIS 1 JANV. 1892.

MAGASIN DE
TABLEAUX ANCIENS,
DESSINS, PORTRAITS,
LIVRES PRÉCIEUX,
GRAVURES.

Adresse télégraphique:
FREMULLER—AMSTERDAM.

TÉLÉPHONE NOORD 1101 ET 1161

AMSTERDAM, le 19 juillet 1923

Doelenstraat 16—18.

Monsieur le PROFESSEUR FIERENS GEVAERT
Conservateur en Chef du Musée Royal
des Beaux Arts de Belgique
B R U X E L L E S

Monsieur,

En vous confirmant notre dépêche d'hier "ENVOI ARRIVERA
ESSCHEN VENDREDI MATIN VERS NEUF HEURES", nous avons l'honneur de
vous informer que la caisse M.R. 2435, contenant vos acquisitions
dans notre vente du 10 juillet, a été expédié ce jour par grande
vitesse à votre adresse. Nous avons mentionné sur la lettre de voi-
ture "Dédouanement à Esschen".

Le Van der Goes est emballé dans une double caisse; con-
formément à vos instructions l'envoi a été assuré contre tous ris-
ques et périls.

Nous vous prions de bien vouloir nous accuser la bonne
réception de l'envoi.

Le Docteur Kurt Pfister, Munich, nous a demandé une photo-
graphie de numéro 9 Van der Goes afin de le pouvoir reproduire dans
une monographie du Maître qui paraîtra sous peu chez Benno Schwabe,
Bâle. Nous vous prions de nous faire savoir si vous y consentez qu'
une photographie lui est envoyée par nous.

Veuillez agréer Monsieur nos salutations respectueuses

Fredrik Muller & Co.
M.

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

Beheer van Telegrafen en Telefonen

ARRIVÉE à | TOEGEKOMEN te

17 VII 1923

ETISSY/HAARSCHE POORT

1910

à (te) h. (uur)

FIERENS GEVAERT MUSEE ROYAL BR

9 Rue Musée

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée oie télégraphique du 1^{er} mars 1851, 6).

Luidens art. 6 der wet van 1 Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der private telegrammen.

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende diensaanwijzingen die, desgevallend, voluit of verkort bovenaan het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent
Dringend teleg.

RP { Réponse payée
Antwoord betaald

XP { Exprès payé
Bode betaald

PC { Télég. avec accusé de réception télégraphique
Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst

PCP { Télég. avec accusé de réception postal.
Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post

Déposé à
Afgegeven te

AMSTERDAM 4095 14 18 11/10 =

N

ENVOI ARRIVERA ESSCHEN VENDREDI MATIN VERS NEUF HEURES

= FREMULLER +

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
OBJETS D'ART.

AMSTERDAM, 17 juillet 1923.
Doelenstraat 16-18.

Adresse télégraphique:
FREMULLER-AMSTERDAM.
Téléphone Noord 1101 et 1161.

LE MUSÉE ROYAL DES BEAUX ARTS DE BELGIQUE
BRUXELLES

doit à **FREDERIK MULLER & C^{ie}.**
(ANT. W. M. MENSING.)

Acheté dans la vente du 10 juillet 1923	
(Château de Nijenrode)	
No 9 HUGO VAN DER GOES, La Vierge et l'Enfantflor.	25200.-
Caisse, Emballage, Matériel et Expédition (la moitié)	12.50
Frais de statistique	25.-
(à payer à la douane hollandaise)	
Assurance contre tous risques et périls	34.-

	flor. 25271.50
	=====
	P. B.

Certifié sincère et véritable à la somme de vingt cinq
mille deux cent soixante onze florins cinquante cents.

Fredrik Muller & Co
(Ant. W. M. Mensing)

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
OBJETS D'ART.

FREDERIK MULLER & C^{ie}.
MAISON FONDÉE EN 1843.
(ANT. W. M. MENSING)
DEPUIS 1 JANV. 1892.

MAGASIN DE
TABLEAUX ANCIENS,
DESSINS, PORTRAITS,
LIVRES PRÉCIEUX,
GRAVURES.

Adresse télégraphique:
FREMULLER—AMSTERDAM.

TÉLÉPHONE NOORD 1101 ET 1161

AMSTERDAM, le 17 juillet 1923

Doelenstraat 16—18.

Monsieur le PROFESSEUR FIERENS GEVAERT
Conservateur en Chef du Musée Royal
des Beaux Arts de Belgique
B R U X E L L E S

Monsieur,

Suivant vos instructions dans vos lettres du 11 et du 14 juillet, nous avons l'honneur de vous remettre ci-inclus deux factures en triple de vos acquisitions dans notre vente du 10 juillet, s'élevant ensemble à florins 33553.25.

Nous vous confirmons notre dépêche de ce jour "DEUX TABLEAUX EMBALLÉS DANS UNE CAISSE M R 2435 STATION FRONTIÈRE ESSCHEN ATTENDONS VOTRE RÉPONSE PAR DÉPÊCHE SI ENVOI PEUT DÉJÀ PARTIR"

Veillez agréer Monsieur nos salutations respectueuses

F. Muller & Co.
M. Kink

VENTES PUBLIQUES
DE TABLEAUX, DESSINS,
ESTAMPES, ANTIQUITÉS,
OBJETS D'ART.

AMSTERDAM, 17 juillet 1923.
Doelenstraat 16-18.

Adresse télégraphique:
FREMULLER-AMSTERDAM.
Téléphone Noord 1101 et 1161.

LE MUSEE ROYAL DES BEAUX ARTS DE BELGIQUE
BRUXELLES

doit à FREDERIK MULLER & C^{ie}.
(ANT. W. M. MENSING.)

Acheté dans la vente du 10 juillet 1923:	
No 137 LUCIDEL DE NEUCHATEL, Portrait de femme ...flor.	7500.-
Frais de la vente 10 %	750.-
Caisse, Emballage, Matériel, et Expédition (la moitié)	12.50
Frais de statistique	8.25
(à payer à la douane hollandaise)	
Assurance contre tous risques et périls	11.-

flor.	8281.75
	=====
	P. B.

Certifié sincère et véritable à la somme de huit mille
deux cent quatre vingt et un florins soixante quinze
cents.

Frederik Muller & Co.
Ant. W. M. Mensing

17/7/23
5 heures

FREMULLER AMSTERDAM.

Expédiez le plus vite possible et par moyens les plus sûrs, au Musée
Bruxelles, caisse M R 2435 contenant deux tableaux. Indiquez sur lettre
voiture que dédouanement se fera à Esschen. Télégraphiez un ou deux
jours à l'avance date envoi et heure arrivée train Esschen où enverrons
convoyeur. N'oubliez pas assurance. Compliments.

Fierens-Gevaert.
EN CHEF
CONSERVATEUR
CABINET DU

EXP. FIERENS-GEVAERT, 9 rue du Musée.

MUSEE ROYAL
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

Le mardi 17. VII. 23, à 4 h., en
 au Ministère des Finances / Rendu la
 L^o 2^e étage / M. le Directeur
Lebon, qui s'occupe des Domaines. Celui-ci
 a bien voulu te loger après un court
 séjour à E. nehe, par amitié que
 existe avec les locaux grand, et leur
 passer un instant avec à nehe / Le
 cours MK 2435 envoie par lettre
 ci. amuse au Ministère
 de nehe qui se trouve en deux
 locaux. / M. Lebon a demandé
 • Du témoignage de facilités
 opératoires domaniales.

A.L.

Après cette courte lettre, il s'adresse
 à M. Lebon. C'est à la demande de Lebon que la
 lettre indique que l'Etat de nehe doit mentionner

que le bon envoie la
 pour à E. nehe

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

Beheer van Telegrafen en Telefonen

BRUXELLES PORTE NAMUR
ARRIVE à TOEGEKOMEN te
17 VII 1923
BRUSSEL WARNSCH PORT

PROFESSEUR FIERENS GEVAERTS
CONSERVATEUR EN CHEF MUSEE ROYAL BR

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée graphique mars 1851,

à (te) _____ h. (uur) _____

*M. Fierens
D. Gevaerts
Museum
Bruxelles*

Luidens art. 6 der wet van 1 Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der private telegrammen.

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, desgevallend, voluit of verkort bovenaan het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent / Dringend teleg. } RP { Réponse payée / Antwoord betaald } XP { Exprès payé / Bode betaald } PC { Télég. avec accusé de réception télégraphique / Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst } PCP { Télég. avec accusé de réception postal. / Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post }

Déposé à AMSTERDAM 4059 32 17/7 10/41= N
Afgegeven te

= DEUX TABLEAUX EMBALLÉS DANS UNE CAISSE M R 2435 STATION
FRONTIERE ESSCHEN ATTENDONS VOTRE REPONSE PAR DEPECHE
SI ENVOI PEUT DEJA PARTIR = FREMULLER +

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 16 juillet 1923.

Cher Monsieur,

Voici mes déclarations signées.

Je vous les recommande et vous prie
d'agréer l'expression de mes sentiments
distingués.

E. Neelands

Gand 3 Place de l'Évêché
Lundi 16 juillet 1925

Cher Collègue,

Je suis bien heureux
de apprendre l'issue de votre
expédition à Amsterdam.

J'avais que l'échec pres-
que sur toute la ligne, que vous
m'aviez d'abord annoncé, m'avait
assez déprimé. C'était le troisième
effort que je faisais pour tenter
de conquérir le Van der Goes
pour la Belgique et j'aurais
fort que ce ne dut être le dernier

puisque tous les exemplaires
connus semblent immobilisés

Le Nauphiatèle aussi
contre une lacune.

Je comprends moins bien
que Cassius ayant rebati
la suite de Saint-Dymphne
la tâche sans bénéfice.

Merci pour les prix de
autres ouvrages. Certains
me semblent énormes, tel
celui du petit Corneille
de Lyon.

Il s'agira sans doute
maintenant de recouper
sans tarder de l'ouvrage
à faire en vue du paiement.

Merci encore et

Bien - Vou

Mulvi & Loo

P. S. Excusez mon style
d'ironie: ayant eu à
interroger aujourd'hui vingt
et un étudiants, je suis
fort débilité.

Bruxelles 14 juillet

Cher Monsieur Verlant

J'ai l'honneur de vous faire parvenir de la part de M. Fierens-Gevaert, l'état, en 3 exemplaires, de vos frais de voyage à Amsterdam. M. Fierens Gevaert joindra à cet état calculé sur les bases de l'Arrêté du 21 janvier 1921, un ^{en} mémoire justificatif demandant de faire bénéficier les délégués de la Commission de la différence du change.

Vous voudrez bien, cher Monsieur Verlant, renvoyer les documents dûment signés.

Croyez moi votre bien dévoué

A Monsieur E. Verlant

Membre de la Commission directrice du Musée Royal des Beaux-Arts

14 juillet 1923

Cher ^Monsieur ^Hulin

Voici l'état des frais de voyage à Amsterdam. M. Herens Gevaert demandera en plus de vous allouer la différence du change.

Veulez vous renvoyer d'urgence cet état en 3 exemplaires dûment signé.

Croyez cher Monsieur Hulin, à nos sentiments les plus dévoués

P.S. Nous attendons encore toujours en retour et signés l'état en 3 exemplaires de vos frais de déplacement à l'occasion des jetons de présence, état qui vous a été transmis par lettre du 3 juillet dr.

Reçu

Bruxelles, le 14 juillet 1923.

Cher Monsieur,

J'ai porté à la connaissance du Ministre des Sciences et des Arts le télégramme par lequel vous me faites connaître que vous acceptez de céder le vander Goes pour la somme totale de vingt-cinq mille deux cents florins. Cette acquisition est approuvée. Je vous remercie à nouveau de la réduction que vous avez bien voulu faire sur votre pourcentage. Nos bonnes relations se trouvent ainsi consolidées.

Je fais payer le Lucidel sur le budget de l'année courante. Aussi des instructions sont-elles données dès à présent pour que le Ministre des Affaires Etrangères vous adresse une traite du montant qu'indiquera votre bordereau (7.500 + 750 soit 8250 florins).

L'achat du Vander Goes devra être imputé sur le budget de l'année prochaine. Si j'en crois mon Collègue M. Hulin de Loo, vous seriez disposé à m'accorder un délai. Mais je ne pense pas que ce sera nécessaire. En effet, le banquier M. Philippon, membre de la Commission directrice, est disposé dans des cas pareils à faire les avances nécessaires. Il est en ce moment à la campagne et je n'ai pu le prévenir que par lettre. J'espère le voir dans le courant de

Monsieur Mensing,
Directeur de la maison Fr. Müller et Cie,
AMSTERDAM.

la semaine prochaine pour obtenir un règlement définitif qui vraisemblablement interviendra encore plus vite que celui du Lucidel.

Pour ce qui est de l'envoi du Vander Goes, je n'ai qu'à vous faire des recommandations semblables à celles que vous avez reçues au sujet de l'autre tableau.

J'ai bien pris connaissance de votre nouveau télégramme où il est encore question de la série des Gosewimus. Je souhaite que les Inversois pourront devenir les propriétaires de cette suite et s'entendre avec leur détenteur grâce à votre aimable intervention.

Je vous présente, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Conservateur en chef,

P.S. Je vous prie pour l'avenir et la facilité de nos échanges de télégrammes de prendre note de mon titre de "Conservateur en chef".

Bruxelles, le 14 juillet 1923.

Mon cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'après un échange de télégrammes avec Mensing le Musée de Bruxelles devient acquéreur du Vander Goes que nous convoitions. Le Ministre a ratifié cette acquisition faite dans des conditions avantageuses pour nous et que j'aurai l'occasion, un jour, de vous faire connaître.

Je formule à nouveau le souhait très vif de voir votre beau Musée acquérir la série de Sainte Dymphne.

Croyez, mon cher Collègue, à mes meilleurs sentiments.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur BUSCHMANN,
Conservateur du Musée des Beaux-Arts de
ANVERS.

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
Beheer van Telegrafen en Telefonen

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

A

Il est interdit aux
porteurs d'accorder
aucune gratification.

De bestellers mo-
gen geene belooning,
hoe ook genaamd,
aanvaarden.

ARRIVÉ à



= PROFESSEUR FIERENS

DE VAERT SECRETARIS KONINKL

MUSEUM BRUXELLES

à (te)

urgence

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort vóór het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent Dringend teleg.	RP { Réponse payée Antwoord betaald	XP { Exprès payé Bode betaald	PC { Télég. avec accusé de réception télégraphique Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst	PCP { Télég. avec accusé de réception postal Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post
---	---	---	--	---

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).
Lidens art. 6 der wet van 1^o Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

: AMSTERDAM 501087 35 13° 6416 S N

WACHTEN UWE VERDERE INSTRUCTIEN. BETALING EN

VERZENDING VANDERGOES STOP! BUSCHMAN, MEENT GOSEWINUS

SERIE OPGEHOUDEN DEZE IS ABSOLUUT VERKOCHT MAAR

VERNAMEN. DAT EIGENAAR ACHTERAFGEZIEN MOEILYK

PLAATSEN. KAN GROETEND = MENSINK =

MUSEE ROYAL
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

CABINET DU
CONSERVATEUR
EN CHEF

I annexé

double
Bruxelles, le 13 juillet 1923.

Mon cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir un duplicata de la lettre que je viens d'adresser à Mr le Ministre des Sciences et des Arts pour lui annoncer qu'en plus du Portrait de Neufchâtel nous devenons acquéreur de la Madone de vander Goes, qui a passé en vente chez Fr. Müller le 10 courant.

Agréez, mon cher Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Conservateur en chef,

Membre de la Section d'Art Ancien de la Commission
directrice du Musée Royal des Beaux-Arts
BRUXELLES.

Bruxelles, le 13 juillet 1923.

Monsieur le Ministre,

Je venais de vous faire connaître par écrit les résultats de la vente Müller, lorsque nous est parvenu le télégramme suivant : "Neufchatel sera soigné stop apprends par hasard vous regrettez Vander Goes que j'ai acheté vingt-cinq mille stop évaluation trente cinq mille stop céderai même prix si réponse immédiate stop suite de Goswinus acheté par marchand pourra être ~~restituée~~ *ratrapée* peut-être si décision pressée.

Compliments. Mensingⁿⁱ.

Je me suis rendu immédiatement auprès de Monsieur l'Inspecteur Général Verliant, membre de notre Comité des accroissements pour m'entretenir avec lui de la situation. Sur ~~sa~~ proposition il a été décidé que nous ne dépasserions pas pour le Vander Goes la somme de vingt-quatre mille florins, l'enchère que nous avions faite à la vente même. D'autre part je ne pouvais que transmettre au Musée d'avers le passage relatif à la série des Goswyn van der Weyden.

En conséquence, j'ai envoyé à Mr Mensing le télégramme suivant :

A Monsieur NOLF, Ministre des Sciences
et des Arts,
BRUXELLES.

"Avons décidé acheter pour Bruxelles Vander Goes pour vingt-quatre mille. Espérons que vous pourrez céder à ce prix. Prière répondre télégraphiquement. Transmets Buschmann renseignements relatifs à suite Gosewinus désirée par Musée Anvers. Compliments. Fierens-Gevaert".

et à Mr Paul Buschmann cet autre télégramme :

"Reçois de Mensing télégramme se terminant par ces mots : Suite de Gosewinus achetée par marchand pourra être rattrapée peut-être si décision pressée. Me hâte vous transmettre renseignement et me tiens prêt à affirmer promesse Mensing se contenter trois pour cent. Avertis Mensing que je vous ai transmis son télégramme. Compliments. Fierens-Gevaert".

Mr Buschmann me télégraphie ce matin :

"Remerciements télégramme avisons immédiatement Compliments. Buschmann?"

"Je souhaite de grand coeur que le Musée d'Anvers puisse devenir propriétaire des 7 panneaux de la Vie de Sainte Dymphne.

En ce qui concerne le vander Goes, j'ai eu le plaisir ce matin de recevoir de Mensing le télégramme suivant :

"Accepte vingt quatre mille florins avec cinq pour cent donc vingt cinq mille deux cent florins. Mensing Fremullier."

Vous remarquerez, Monsieur le Ministre, que Monsieur Mensing réduit de moitié son pourcentage. De même j'espère qu'il tiendra la promesse qu'il m'a faite de ne demander que 3 % (au lieu de 10 %) pour l'acquisition des Goswyn vander Weyden.

En sorte que en plus du Portrait de Neufchâtel nous ramenons d'Amsterdam la Madone de Vander Goes dont les frais d'acquisition seront prélevés sur le budget de l'année prochaine.

Agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

*Adelgrainum
à mille
13/7
25*

FREMULLER. AMSTERDAM.

D'accord. Prenons VANDERGOES pour vingt-quatre mille avec cinq pour cent
donc en tout vingt cinq mille deux cents **florins**. Sincères remerciements.

FIERENS-GEVAERT.

EXP. FIERENS-GEVAERT,
9 rue du Musée,

BRUXELLES.

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES
Beheer van Telegrafen en Telefonen

ARRIVE à | AANGEKOMEN te

BRUXELLES CENTRAL
T 12 VII 1923
BRUSSEL CENTRAAL

à (te) *22 30* h. (uur)

TÉLÉGRAMME

TELEGRAM

A

D := PROFESSEUR
FIERENS GEVAERT SECRETAIRE
MUSEES ROYAUX BRUXELLES =

me souveraine 99

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 der wet van 1^o Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort vóór het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent RP { Réponse payée
Dringenda teleg. Antwoord betaald

XP { Expres payé PC { Tég. avec accusé de réception télégraphique
Bode betaald Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst

PCP { Tég. avec accusé de réception postal
Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post

L .+ DD AMSTERDAM 40544 25 12/7 10.8 N := N

ACCEPTÉ VINGT QUATRE MILLE FLORINS AVEC CING POURCENT DONC
VINGT CING MILLE DEUX CENT FLORINS := MENSING FREMULLER +++

*24000
+ 1200

25200*

*2400
5

1200*

Télégramme

12-7-23

à midi

FREMULLER

AMSTERDAM.

Avons décidé acheter pour Bruxelles Vandergoes pour vingt-quatre mille. Espérons que vous pourrez céder à ce prix. Prière répondre télégraphiquement. Transmets Buschmann renseignements relatifs à suite Gosewinus désirée par Musée Anvers. Compliments.

Flerens-Gevaert.

BUSCHMANN.

Conservateur Musée Beaux-Arts,

ANVERS.

Reçois de Mensing télégramme se terminant par ces mots : Suite de Gosewinus achetée par marchand pourra être rattrapée peut-être si décision pressée. Me hâte vous transmettre renseignements et me tiens prêt à affirmer promesse Mensing se contenter trois pour cent. Avertis Mensing que je vous ai transmis son télégramme.

Compliments.

Flerens-Gevaert.

EXP. FLERENS-GEVAERT, 9 rue du Musée, Bruxelles.

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

Beheer van Telegraafen en Telefonen

ARRIVÉE à | AANGEKOMEN te

BRUXELLES CENTRAL

12 VII 1923 T

BRUXEL CENTRAAL

à (te) M. G. h. (uur)

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

FIERENS GEVAERT
CONSERVATEUR EN CHEF
MUSÉE 9 RUE MUSÉE
BRUXELLES =

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 der wet van 1^o Maart 1851. is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort vóór het adres worden geschreven :

D { Télég. urgent
Dringend teleg.

RP { Réponse payée
Antwoord betaald

XP { Exprès payé
Bode betaald

PC { Télég. avec accusé de réception télégraphique
Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst

PCP { Télég. avec accusé de réception postal.
Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post

Déposé à ANVERS 0628 16 16H31 =

Afgeeven i

N

REMERCIEMENTS TELEGRAMME AVISONS IMMEDIATEMENT
COMPLIMENTS = BUSCHMANN =

ADMINISTRATION
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

Beheer van Telegrafen en Telefonen

ARRIVEE & DÉPART GÉNÉRAL

T 27 VII 1923 T

BRUSSEL CENTRAAL

1835 h. (uur)

voir 3A rue Régence
TÉLÉGRAMME
(Musées Royaux)
TELEGRAM

A

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1^{er} mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 der wet van 1^{er} Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

= PROFESSEUR FIERENS
GEVAERT SECRÉTAIRE
MUSÉES ROYAUX BRUSSEL

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :
Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, als er zijn, voút of verkort vóór het adres worden geschreven :

D {	Télég. urgent Dringend teleg.	RP {	Réponse payée Antwoord betaald	XP {	Expres payé Bode betaald	PC {	Télég. avec accusé de réception télégraphique Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst	PCP {	Télég. avec accusé de réception postal Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post
------------	----------------------------------	-------------	-----------------------------------	-------------	-----------------------------	-------------	--	--------------	--

Déposé = AMSTERDAM 40188 54/53 11/7 3.16 SR =
Afgeci

= NEUFCHATEL SERA SOIGNÉ STOP APPRENDS PAR
HASARD VOUS REGRETTEZ VANDER GOES QUE J'AI ACHETÉ
VINGT-CINQ MILLE STOP ÉVALUATION TRENTE CINQ MILLE
STOP CÉDERAI MEME PRIX SI RÉPONSE IMMEDIATE STOP
SUITE DE GOSEWINUS ACHETÉ PAR MARCHAND POURRA
T ETRE RATRAPPÉE PEUTETRE SI DÉCISION PRESSÉE
COMPLIMENTS = MENSING =

Bruxelles, le 11 juillet 1923.

cher Monsieur Fierens,

Je vous remercie beaucoup
pour vos renseignements. Nous avons
le Neufchâtel, comme nous le désirions, et
nous avons tenté un effort honorable
pour le Van der Goes et ~~ceci~~ les Auvernois
de leur côté pour les Goswin Vander Weyden.
Nous ne nous endettons pas. Je renonce
à évaluer en mark ce que déboursent
les pauvres allemands.

Mon voyage m'a coûté 330 frs.
environ, vérification faite. Je ne sais
ce que l'on me remboursera. Voici un
papier que je vous prie de bien vouloir
transmettre à M. De Meester pour qu'il fasse
liquider ce qui m'est dû.

Veuillez agréer, cher Monsieur

reçu 6/27

François, l'expression de mes
meilleures sentiments

E. W. Colant

no. 71
12-7-23.
a. g. A.
Recommandé

Bruxelles, le 11 juillet 1923.

Cher Monsieur,

Je n'ai plus eu l'occasion de vous revoir hier après la vente. A mon regret j'ai dû rentrer précipitamment à Bruxelles. Je viens donc vous prier, comme suite à mon télégramme de ce matin, de vouloir prendre le plus grand soin du Portrait de femme par Neufchâtel dit Lucidel que le Musée de Bruxelles s'est fait adjuger.

Voulez-vous m'adresser par retour du courrier, en vue de la liquidation de cet achat, un bordereau en triple exemplaire avec la mention : Certifié sincère et véritable à la somme de

Florins. Signature.

Je vous demanderai également de vouloir bien vous charger de l'envoi de cette oeuvre à Bruxelles ainsi que vous avez fait en 1920 pour le Jugement dernier du triptyque de Zierickzee. Veuillez, je vous prie, faire confectionner une caisse pour ce tableau, emballer celui-ci, l'expédier et l'assurer à nos frais. Veillez à ce que la caisse soit bien conditionnée. Ayez aussi l'obligeance de nous prévenir en temps utile du départ de l'envoi, et de nous fournir quelques indications telles que le numéro du colis, la

A Monsieur MENNING,
Directeur de la Firme Fred. Muller et Cie,
Doelenstraat,
AMSTERDAM.

station-frontière, pour que nous puissions obtenir de notre Ministre des Finances des facilités douanières à l'entrée en Belgique.

S'il était nécessaire pour vous d'avoir certaines autorisations émanant d'autorités belges, veuillez nous le dire. Nous interviendrions tout de suite.

Agréez, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

P.S. En réponse à votre télégramme de ce jour, je viens de vous télégraphier que le Musée de Bruxelles reste acquéreur du Vander Goes pour la somme de 24.000 florins. Veuillez me donner réponse par télégramme. J'espère que vous pourrez me céder l'oeuvre à ce prix. Quant à la suite de Gosewinus, elle est désirée par le Musée d'Anvers. Je transmets donc à mon collègue Mr Buschmann les renseignements que vous me fournissez au sujet de cette suite. Il est probable que Monsieur Buschmann à qui ^{j'ai fait} ~~je fais~~ connaître votre intention relative au pourcentage va vous télégraphier. Je souhaite une heureuse solution aux deux affaires.